

SOMMAIRE

- Les caractères originaux du Pays de Buch 1
(Fernand LABATUT)
- Familles du Pays de Buch : les Dignac (1^{re} partie) 34
(Michel BOYÉ)
- Souvenirs d'enfance sous l'Occupation 48
(Michel JACQUES)
- Le prince et l'architecte,
Histoire de la villa Saint-Yves 61
(Gilles BRISSONNEAU-STECK)
- Sites et pierres du Pays de Buch 69
(Bernard EYMERI et A.M. La Teste)
- Textes et documents 85
- Notes de lecture 90
(Jean-Pierre ARDOIN SAINT AMAND)
- Vie de la société 95

"REGARDS SUR LE PAYS DE BUCH"

(ouvrages parus, en vente en librairie ou par la Société)

- La Révolution à La Teste - 1789-1794
(Fernand Labatut - 90 F)
- Histoire des produits résineux landais (épuisé)
- Oeuvres de Guillaume Desbiey (80 F)
- La Ville d'Hiver d'Arcachon (2^e édition)
(guide itinéraire - 20 F)
- Marais et forêts sur les bords du Lac de Cazaux
(guide itinéraire - 10 F)
- Le littoral gascon et son arrière-pays (I) (épuisé)
- Le littoral gascon et son arrière-pays (II)
(actes du colloque - Arcachon octobre 1992 - 100 F)
- Pays de Buch et Côtes du Médoc, par Cl. Masse (30 F)
- La Naissance d'Arcachon - 1823-1857 (2^e édition)
(Robert Aufan - 80 F)
- L'ostréiculture arcachonnaise
(actes du colloque - Gujan-Mestras octobre 1994 - 80 F)
- Osiris, l'oncle d'Arcachon (75 F)
(Jean-Pierre Ardoin Saint Amand)
- Les origines de l'ostréiculture arcachonnaise
(Robert Aufan - 20 F)
- Souvenirs d'un directeur des douanes (1855-1904)
(Jean Paloc - 110 F)

Directeur de la publication : M. BOYÉ
 Dépôt légal : 2^e trimestre 1998
 Commission paritaire de presse N° 53247
 26^e année - Imprimerie Darrigade - Arcachon

Prix : 45 francs

I.s.s.n. 0339 - 7947

NUMÉRO 96

2^e trimestre 1998



BULLETIN de la
Société Historique et Archéologique
 d'ARCACHON et du PAYS de BUCH

La Société Historique et Archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch (et communes limitrophes), fondée en novembre 1971, a pour but de recenser, conserver et mettre en valeur tout ce qui intéresse l'histoire de la région, de l'époque préhistorique aux événements actuels, de susciter de l'intérêt pour son passé, de satisfaire la curiosité historique ou le besoin d'information du public.

COTISATION - ABONNEMENT

- 1) - Elle couvre la période du 1er janvier au 31 décembre, quelle que soit la date d'adhésion. Elle se renouvelle par tacite reconduction. Les personnes qui adhèrent en cours d'année reçoivent les bulletins de cette année déjà parus.
- 2) - Le taux est fixé lors de l'assemblée générale annuelle.
Année 1998 : 120 F. (cotisation de soutien à partir de 150 F donnant droit à des tarifs préférentiels sur les livres et un cadeau).
- 3) - Le paiement s'effectue :
 - soit par virement postal direct :
Société Historique et Archéologique d'Arcachon
4486 31 L Bordeaux
 - soit par chèque bancaire au nom de la Société et adressé au trésorier : M. Robert AUFAN, 56 bd du Pyla - 33260 LA TESTE-DE-BUCH.
- 4) - Le renouvellement doit être effectué avant le 31 mars.

PAYS DE BUCH

Arcachon - La Teste de Buch - Gujan - Mestras

Le Teich - Mios - Salles - Belin-Beliet

Biganos - Marcheprime - Croix d'Hins

Audenge - Lanton - Andernos

Arès - Lège-Cap-Ferret - Le Porge

Lacanau - Saumos - Le Temple

N.B. - Les articles publiés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs

LES CARACTÈRES ORIGINAUX DU PAYS DE BUCH

(suite)

LE BUCH DANS LA PÉRIODE CONTEMPORAINE

On sait que l'Ancien Régime économique allait survivre à l'Ancien Régime politique aboli par la Révolution Française jusqu'au milieu du XIX^e siècle dans de nombreux pays ruraux.

L'originalité du Buch dans le contexte des Landes de Gascogne résultait pour une large part de la diversité de ses paysages où se conjuguèrent la lande ourlée de dunes littorales, des montagnes, l'Eyre et le Bassin qui s'ouvrent sur l'océan et de la proximité de la métropole bordelaise.

Cette situation, quand la stérilité des sables dans les villages côtoyait la générosité de l'arbre nourri par des sols réputés si pauvres, la basse vallée ou le bassin providentiels, retenait depuis longtemps l'attention des gens férus de progrès, philanthropes ou spéculateurs à la recherche d'un lieu propice à la réalisation des ouvrages projetés. On ne s'étonne donc pas lorsqu'on constate que le Buch, malgré une réputation d'hostilité et de rudesse, fut un des premiers à connaître les prémices des grandes mues qui s'opéraient dans l'économie en Europe au début de la période contemporaine.

Alors que l'ensemencement des dunes se poursuivait depuis plusieurs décennies (il était en bonne voie d'achèvement et tous les habitants l'acceptaient maintenant), le chemin de fer et la machine à vapeur ajoutèrent aux perspectives agricoles des physiocrates des espérances nouvelles. L'évolution des techniques révéla des potentialités insoupçonnées qui ouvrirent d'autres champs d'activités. Des initiatives nombreuses se succédèrent qui, alternant les réussites et les échecs, composèrent au cours de deux siècles riches d'événements et de découvertes le visage actuel de notre Pays de Buch.

VERS UN NOUVEAU BUCH 1815-1841

A l'aube de la période contemporaine, la pesanteur du passé restait forte. On l'observe toujours au cours des trois premières décennies dans les activités économiques et le quotidien des populations, ce qui n'est pas étonnant compte tenu de la stagnation générale de l'économie rurale en France pendant l'Empire et la Restauration. Elle se manifeste aussi, ce qui est plus inattendu, dans la continuité de la gestion des conseils municipaux où l'on rencontre côte à côte la plupart des adversaires de la veille.

La réconciliation des notables

Toujours solidaire de la métropole, le Pays de Buch avait vécu dès 1789 à l'heure de la révolution bordelaise. Maints notables dans les nouvelles communes s'étaient ralliés au fédéralisme girondin, à La Teste⁽¹⁾, à Salles⁽²⁾, à Gujan, à Andernos⁽³⁾... Après la défaite sanglante de la Gironde, leurs adversaires (de condition également notoire dans le village) crurent trouver l'occasion d'une impitoyable revanche !

Malgré la proximité de Bordeaux où les Montagnards faisaient la loi, le Buch connut des situations municipales et des événements politiques tout à fait exceptionnels au plus fort de la Terreur.

Alors que le tribunal militaire, d'octobre 1793 à mai 1794, opérait la "régénération" de la métropole et des environs (trois cent une exécutions), les Représentants en Mission, conscients de l'importance économique du Buch qui contribuait à la prévention des redoutables colères des masses populaires bordelaises en participant toute l'année à l'approvisionnement de la grande ville, ménagèrent les notables girondins du Bassin et de la Basse Eyre.

Pour rétablir dans les communes le calme indispensable à la production locale, attitude inouïe pour des conventionnels montagnards, ils contraignirent les adversaires à la réconciliation. Ils maintinrent une municipalité girondine (Jean Fleury) à La Teste⁽⁴⁾, aidèrent la population salloise à éliminer les jacobins montagnards (Michel Giraudeau) de la mairie et soutinrent partout ailleurs les modérés⁽⁵⁾.

Ainsi malgré la violence des affrontements verbaux et la gravité des dénonciations, on ne déplora aucune victime dans le pays⁽⁶⁾ à l'issue de la tourmente. Aucun acte irrémédiable ne s'accomplit. En fait, c'étaient les notables qui s'étaient affrontés dans les mairies. Réconciliés ou affectant l'oubli de ces événements dont on ne parlait plus, ils siègeraient encore longtemps dans les conseils. N'avaient-ils pas inauguré cette institution municipale qui, ainsi que le souligna Tocqueville dans la période qui suivit, constitue dans les communes de la France le symbole même de la citoyenneté ?

Le désabusement des populations

Ecartée par les constitutions successives du corps électoral et à plus forte raison des conseils municipaux, la grande majorité des chefs de famille dont les contributions n'atteignaient pas le cens exigé, faute de biens, pouvait avoir le sentiment que rien n'avait changé pour les pauvres gens. Ils demeuraient en marge des affaires communautaires. Cette situation explique sans doute pour une bonne part la

passivité de ces populations, que l'on croit discerner dans les documents au cours des premières décennies du siècle.

La continuité municipale : la pesanteur du passé

On retrouve donc dans les mairies des anciens adversaires, les Plantey, Bédouret, Cazauvielh Pierron, Cazauvielh Petiton à Salles, Nicolas et Courbin à Mios, les Fleury, Cravey jeune, Peyjehan aîné, Meynié, Pontac à La Teste... forts de leur expérience, et des nouveaux venus comme Marsillon Lalesque⁽⁷⁾. Au fil des années, ils disparurent avec l'âge, remplacés fréquemment par leurs héritiers ou des alliés.

Contrairement à une opinion généralement répandue à la lumière de la période suivante, ces "anciens" édiles ne furent pas des immobilistes uniquement occupés au maintien des valeurs et des situations traditionnelles, systématiquement fermés aux novations. Certes, au sortir de la tourmente, ils demeurèrent encore plus jaloux qu'autrefois de leur notoriété.

Ils étaient soucieux de défendre leur patrimoine et l'ordre social, peu enclins à comprendre les aspirations de la masse. Mais ils éprouvaient pour leur jeune commune et pour son territoire un attachement véritable et ils participèrent à son administration avec zèle.

Sous la Restauration, la vie rurale dans le Buch n'avait connu aucun changement notable quant à l'exploitation de la terre : mêmes façons, mêmes structures, mêmes usages dans la forêt et dans les terres vaines, les hommes et les bêtes vivaient dans les campagnes au même rythme que les générations qui les avaient précédés. Avant l'ouverture économique du "Pays" qui, pour la plupart d'entre eux, allait se produire après leur mort, ils eurent rarement l'occasion d'innover dans l'exercice de leur édilité. Il faut dire tout de même que, libérés de la tutelle seigneuriale, propriétaires à part entière (mis à part les propriétaires usagers), ils se sentaient plus fondés que leurs auteurs à gérer la communauté villageoise.

On les voit partout jaloux de défendre l'intégrité du territoire de la commune, occupés à son bornage, pointilleux en face des édiles des voisines limitrophes, attentifs quand se déroulent des opérations cadastrales trop lentes à leur gré, étudiant les matrices dont ils signalent les erreurs⁽⁸⁾. Quand les inspecteurs voyers de l'administration préfectorale (autorité suprême du département depuis le Consulat) établissent le classement des voies, ils discutent les conclusions, désignent le chemin de première classe parfois, souvent celui qui connaît le trafic le plus important vers la métropole bordelaise.

Partout l'anarchie était générale quant à l'entretien des chemins. Les empiètements des riverains qui compromettaient souvent la circulation des charrettes et parfois même des voisins diminuent sensiblement ; la notion (en attendant la maîtrise) de l'espace public se répand, non sans mal, dans les quartiers⁽⁹⁾.

La défense des communaux est également à l'ordre du jour de ces municipalités. L'usage des terres vaines où l'élevage extensif dans ces vastes étendues paroissiales était le complément indispensable de l'agriculture avait, on le sait, fait l'objet de nombreuses transactions dans le passé. Les communes rencontrèrent les contestations des familles héritières des seigneurs qui avaient recouvré la partie de leurs domaines non adjudgée au cours des ventes de biens nationaux. On rechercha les actes dans les archives et dans les familles⁽¹⁰⁾, des procès coûteux intervinrent⁽¹¹⁾. De surcroît, dans les "vacants", les particuliers procédaient à des défrichements illicites, on extrayait frauduleusement des garluches, on construisait des parcs à moutons illégaux !

Depuis toujours, l'Eyre était une voie de transport pour les bûcherons, les résiniers, les marchands de bois, les charbonniers, les mineurs de garluche et de pierres de faluns. Pour les gros bourgs de la basse vallée, sa traversée aléatoire et souvent périlleuse était un handicap permanent. En 1822, la municipalité Tymbau, inspirée peut-être par la métropole où une compagnie d'actionnaires fi-

nançait la phase finale de la construction du Pont de Pierre, invita les Sallois à souscrire en vue de la réalisation d'un pont. Neuf familles de contribuables sur dix acceptèrent et la commune inaugura deux ans plus tard le premier ouvrage crédible sur la Basse Eyre⁽¹²⁾.

La voie d'eau restait dans les esprits de ce temps le moyen de transport le plus pratique, bien supérieur à la terre et moins onéreux pour les pondéreux. Aussi, n'est-on pas étonné de voir Jean Fleury et le conseil municipal de La Teste reprendre un projet vieux de plus de deux siècles en sollicitant à plusieurs reprises, de 1820 à 1826, la construction d'un canal méridien de l'Adour à la Garonne qui contribuerait, par son débit, à améliorer les passes. La Teste deviendrait alors le grand port de commerce régional (et peut-être de guerre) que des générations de commerçants et d'armateurs avaient rêvé de contruire dans le Bassin⁽¹³⁾.

On comprend que ces édiles ne pouvaient concevoir le progrès autrement que dans les perspectives ouvertes au temps de leur jeunesse par les physiocrates alors que l'agriculture restait le secteur fondamental de la vie économique et que le patrimoine foncier (son évaluation était primordiale dans l'établissement du cens électoral) restait dans leurs esprits la plus respectable et la plus sûre des richesses.

Alors que se manifestaient dans tous les domaines de la pensée littéraire, philosophique, scientifique, économique (celui qui les intéressait le plus probablement) tant de courants nouveaux, on peut penser que certains d'entre eux ont eu conscience des changements qui s'opéraient dans les couches supérieures de la société. On voit en effet que les mentalités agrariennes évoluent dans des familles bourgeoises. Leurs enfants qui n'ont pas connu les heures sombres⁽¹⁴⁾ vivent une jeunesse plus heureuse, reçoivent à Bordeaux une éducation souvent plus libérale, découvrent l'effervescence intellectuelle qui règne dans les salons et les clubs de la ville, choisissent des orientations nouvelles. Deux fils du maire de La Teste, Marsillon Lalesque, inspi-

rés peut-être par l'aura de Jean Hameau, seront médecins. A Salles, le fils de l'ancien maire Dupuch Lapointe épouse également la médecine⁽¹⁵⁾.

On remarquera tout de même que les activités industrielles, bien que modestes et souvent artisanales, n'étaient pas inexistantes dans le Buch. Mus par des ruisseaux (auxquels s'accrochent encore les toponymes) de multiples martinets avaient fonctionné dans le passé. En 1803, les forges du Bran à Lugos s'ajoutèrent aux deux forges de Beliet. Les Maîtres respectifs, Gignoux et Renoy, traitaient des quantités croissantes de garluche salloise à tel point que la municipalité Jean Plantey, en janvier 1819, interdit aux ouvriers, sous peine de très fortes amendes, l'extraction des "mines" dans les communaux, et se montra plus menaçante encore pour les bouviers qui les transporteraiient jusqu'aux fonderies⁽¹⁶⁾ ! Les tuileries étaient nombreuses depuis toujours.

En 1816, un Bordelais, l'industriel Olivié, implantait sur le beau gisement de sable de Capsus dans la commune de Biganos une verrerie. L'année suivante, le Boïen Jean Dumora installait une Forge à Pontnau dans la même commune. Ces deux créations étaient judicieuses, compte tenu de la situation favorable des deux sites proches de la route de Bordeaux à La Teste dont l'empierrement était en cours. Roger Castet a bien montré l'évolution des mentalités dans le village. Hostiles au début, les habitants apprécient vite les avantages que procurent ces activités : des paysans ont trouvé un emploi, charbonniers et bouviers une forte demande, des ressources nouvelles dont on redoutera plus tard la possible disparition. Un quartier nouveau est né et la population s'accroît sensiblement⁽¹⁷⁾.

Prémices

Abordant l'Age Industriel, dans son *Histoire des résineux*⁽¹⁸⁾, Robert Aufan établit clairement le mérite du notable testerin Lesca fils aîné qui est autorisé par l'ordonnance du Roi Louis XVIII en date du 6 février 1817 à établir

une distillerie de matières résineuses au lieu-dit «les Piques» dans sa commune. Evoquant les recherches de Lesca fils (qui ont commencé dès 1808), il conclut que "ce précurseur fut donc le premier distillateur girondin de niveau «industriel»". On voit que dans les dix années qui suivent, quatorze distilleries sont construites dans le Pays de Buch, quatre à La Teste, trois à Salles, une à Beliet, Andernos, Lanton, Arès, Audenge, Lacanau. Dans l'enceinte de quatre d'entre elles (trois à La Teste, une à Salles), on a même construit des fours à bray et goudrons et Robert Aufan nous apprend que ces fours, voisins des deux Montagnes de La Teste et de Salles, vont faire disparaître très rapidement les installations artisanales dans la forêt. Nous remarquons qu'à peu près tous les novateurs sont des notables autochtones qui témoignent du dynamisme de la jeune génération⁽¹⁹⁾.

La Duchesse de Berry⁽²⁰⁾ qui prit à Dieppe en 1822 un bain de mer que l'on considéra comme un exploit (l'immersion de la duchesse fut saluée par une salve d'artillerie !) lança comme on sait la mode des bains de mer.

L'année suivante, François Legallais, un capitaine au long cours retiré dans la famille de son épouse Marie-Angélique Dehillotte, construisit en bordure de la pièce de pins usagers appartenant à sa femme le premier établissement de bains de mer. Cette entreprise qui marque le commencement des activités touristiques, qui finiront par se développer dans tout le pays, est sans doute l'événement le plus important de la période qui prélude à son ouverture. Sans doute est-ce l'importance de l'événement qui a suscité des interrogations quant à l'origine d'une idée aussi innovante que géniale.

A qui revient l'honneur d'avoir construit le premier établissement balnéaire sur la plage testerine ? Au chirurgien Pierre Dumora qui, en 1785 déjà, fit édifier à des fins médicales un bâtiment près de la pointe de l'Aiguillon ou à François Legallais ? (le résinier Duprat apparaissant dès 1823 comme l'inventeur de la location saisonnière... de sa cabane proche de la plage du Moing).

Avec une précision cadastrale, actes notariés à l'appui, Robert Aufan dans son ouvrage définitif *La naissance d'Arcachon*⁽²¹⁾ nous révèle dans leur ordre chronologique la création des premiers hôtels construits par des émules de Legallais en bordure de la petite Forêt usagère d'Arcachon. A la fin de la Restauration, Legallais et Duprat étaient les seuls hôtes sur cette bordure. Poursuivant son étude de la famille des Dehillotte, Michel Boyé nous apprend que "Marie-Angélique Dehillotte était la fille de Jean Dehillotte-Philis et de Marguerite Dumora, et par conséquent la nièce du chirurgien Pierre Dumora". Il s'interroge, alors : "L'entrepreneur François Legallais n'avait-il pas tout simplement pris l'idée d'un établissement de bains de mer chez sa belle-famille ?", une belle-famille qui aurait bien pu lui "souffler" cette idée, et l'encourager en rétablissant à son profit⁽²²⁾ l'intégrité de la pièce de pins d'Eyrac ! De son côté, Robert Aufan conclut qu'on peut cependant imaginer (Pierre Dumora ne pouvant être actuellement considéré comme le précurseur), puisqu'il était son oncle par alliance, que les idées de Dumora aient influencé Legallais.

Sans doute l'engouement de la bourgeoisie bordelaise dut-il sa force à la mode lancée par la duchesse mais l'initiative locale est antérieure et témoigne une fois encore du dynamisme et de la modernité de la jeune génération des notables du Pays, encouragée par ses anciens.

Le rôle important que les étrangers ont joué dans l'évolution des événements qui ouvrent le Buch à la révolution économique est tel que l'on a tendance à considérer que les autochtones ont été subjugués. Tout en montrant l'originalité de cette histoire qui résulte pour l'essentiel de la naissance et du destin d'Arcachon, nous nous efforçons de retrouver la part des notables boïens et surtout les qualités de labeur, d'endurance, la faculté d'adaptation des populations du Bassin et de la Basse Eyre quand intervinrent dans tous les domaines, pastoral, agricole, forestier, maritime, des changements considérables.

Les populations villageoises à la veille de l'ouverture économique

Dans le second chapitre de notre recherche des caractères originaux du Buch, nous évoquions les populations villageoises et les groupes sociaux et nous soulignons que "subsister était la préoccupation constante de nombre de gens que leur condition modeste empêchait de s'éloigner de leur paroisse". La révolution ne semble pas avoir amélioré cette situation. Pour les foules populaires, la période est difficile et les enseignements que Jean Cavignac tirait de son étude dans les paroisses riveraines à la fin du XVIII^e siècle sont encore vrais quarante années plus tard⁽²³⁾. Il semble même que les contrastes sociaux aient été accrus par les péripéties économiques, plus marqués encore sur la rive sud à La Teste et à Gujan en voie d'urbanisation, moins rurales que la rive est et le nord où les gens aisés sont moins nombreux et moins fortunés. En temps de crise et de pénurie, on défriche frauduleusement, le moindre lopin devient précieux et partout, même dans la Basse Eyre, la condition du petit propriétaire reste difficile, celle des fermiers et des métayers encore plus précaire. Quant aux résiniers, aux brassiers, aux bergers, aux ouvriers, ils dépendent entièrement des propriétaires et des employeurs. Le chômage est latent, la misère dans les ménages humbles où les épouses et les jeunes filles participent à tous les travaux dans les champs, dans la forêt, sur le bassin, est fréquente.

L'autorité des notables est manifeste dans les villages. Ainsi, on l'a vu, le maire et le conseil municipal interdisent aux ouvriers sallois de travailler pour Renoy, maître de forge de Beliet et pour Gignoux son collègue du Bran qui n'ont pas répondu à leurs convocations en 1819. Ils légifèrent sans cesse, contrôlant sans cesse les activités des brassiers, décrétant sans opposition à plusieurs reprises la mobilisation des bouviers et des habitants pour l'exécution de travaux d'intérêt général⁽²⁴⁾. A La Teste, le maire Jean Hameau et le conseil municipal désigneront, le 13

décembre 1845, les deux syndics de la Forêt usagère sans consulter les usagers⁽²⁵⁾, imitant en cela le maire de Gujan Martin Cameleyre et son conseil qui avaient procédé le 3 novembre 1836, neuf ans plus tôt, à cette désignation.

Le contexte politique et économique de l'époque peut expliquer la passivité des populations villageoises dépourvues et leur désabusement. Depuis le Directoire, des dispositions législatives et juridiques que le Consulat, l'Empire, la monarchie restaurée n'avaient pas abolies, conféraient aux employeurs une totale liberté d'action dans leurs entreprises où ils pouvaient employer, congédier, modifier les salaires à leur gré. Et les préfets veillaient au respect de l'interdiction de se réunir ou de se coaliser qui frappait le marché de l'emploi. L'autorité du propriétaire, de l'armateur, du maître de barque, de l'artisan, des usiniers était donc sortie renforcée de la période révolutionnaire. La baisse des prix agricoles provoquée par des crises économiques (notamment en 1817, en 1827, plus tard en 1847/48) entraînait souvent des baisses de salaire et accrut le chômage chez les brassiers et les ouvriers. Ceux qui se rendaient à Bordeaux pouvaient constater toutefois que la misère et l'indigence (voire la mendicité) étaient plus fréquentes dans la métropole, une constatation qui ne dut pas inciter les humbles à quitter leurs villages !

Cette précarité, en réduisant à des relations individuelles les rapports employeurs-employés, renforçait pour une bonne part de ces populations, autour du bassin et dans la Basse Eyre, des pratiques sociales traditionnelles. En augmentant la dépendance économique des seconds, obligés d'accepter les conditions fixées par les premiers pour garder leur emploi, elle reconduisait, les durcissant, les clientélismes du passé, celui des résiniers, celui des paria-ges de pêche océane, ceux des fermiers et des métayers que leurs travaux et leurs jours conduisaient chez le propriétaire forestier, l'armateur, le propriétaire rural pour le règlement saisonnier annuel. L'artisan et le commerçant jouissaient d'une notoriété locale accrue⁽²⁶⁾.

La religion catholique avait retrouvé ses églises dans

les villages où les prêtres avaient repris la gestion des écoles et le contrôle des instituteurs. Soutenus par le pouvoir monarchique, avec l'appui des familles bourgeoises, ils s'efforçaient de rétablir la vie religieuse dans les fastes des célébrations paroissiales et des processions traditionnelles d'antan. Proches des notables, ils encourageaient leur paternalisme et combattaient avec une grande rigueur les séquelles révolutionnaires dans les foyers.

La fin d'une époque

Ainsi au cours de l'Empire, de la Restauration et dans la première décennie de la Monarchie de Juillet, le Buch vécut au rythme des techniques traditionnelles. Quelques initiatives intervinrent, distillerie des matières résineuses et surtout établissement balnéaire, promises à un bel avenir, mais dont la modernité échappa sans doute à la plupart des autochtones.

Contrairement à de nombreux pays de la France rurale, le Buch (si l'on excepte le comte de Puységur) n'a pas retenu les héritiers des anciens seigneurs⁽²⁷⁾ auxquels la Restauration réservait les fonctions éminentes dans l'Etat, le parlement et l'administration. Loin de chercher à reconstituer leurs domaines, ils ont vendu ce qui en restait (non sans avoir intenté des procédures en restitution, contesté aux communes la propriété des terres vaines). Les acquéreurs successifs du domaine de Certes et de la terre d'Arès, nouveaux châtelains si l'on veut, mais plutôt riches bourgeois réalistes et avisés, apportaient leur compétence, un sang neuf dans les villages de la côte Est où leurs initiatives contribueraient dès la Monarchie de Juillet à la mise en valeur de ce littoral et de l'arrière-pays⁽²⁸⁾.

Le dernier épisode de cette époque se déroula dans la lande de la côte sud sur une partie des sables que Nezer avait cru pouvoir coloniser au siècle précédent, où de nouvelles expériences, également malheureuses, se succéderaient jusqu'au Second Empire. Il débuta par une initiative bordelaise qui aboutit après quelques péripéties muni-

cipales, à la réalisation du canal creusé de Cazaux à La Hume de 1835 à 1838 par La Compagnie d'Exploitation et de Colonisation des Landes, entreprise prometteuse, pompeusement saluée par toutes les autorités régionales du moment, politiques, religieuses, commerciales, à laquelle se greffait déjà une seconde compagnie parisienne créée en plein creusement de l'ouvrage ! Jacques Ragot a écrit une remarquable relation des travaux et des circonstances qui aboutirent à des échecs successifs : dissolution de la Compagnie Agricole et Industrielle d'Arcachon dès 1846, de la Compagnie ouvrière de Colonisation, une entreprise philanthropique, rizicole, fondée l'année suivante et qui fut interrompue dix années plus tard⁽²⁹⁾.

Quant au canal dont on peut encore aujourd'hui retrouver les pauvres vestiges⁽³⁰⁾, selon Jacques Ragot, il fut abandonné par la Compagnie vers 1860. On sait que de nombreux canaux furent creusés en France pendant la Monarchie de juillet alors que le chemin de fer démarrait très lentement⁽³¹⁾. C'est pourquoi nous pensons que dans la conjoncture du "décollage" de la croissance économique, le Buch peut revendiquer l'un des premiers conflits (et probablement le premier) qui opposèrent les deux moyens de transport déjà concurrentiels : pour interdire l'accès des gabares au bassin (on tablait alors sur des trafics importants), la Compagnie du Chemin de Fer construisit à la Hume un viaduc très bas en lieu et place de l'écluse initialement prévue⁽³²⁾ !

Ces événements dans les vingt années qui précéderent l'arrivée du chemin de fer (1841), les situations insolites qui en découlaient étaient les signes avant-coureurs d'une période nouvelle, l'ouverture aux hommes d'affaires et de progrès. La Basse Eyre, spécifiquement rurale, et aussi l'est et le nord du Buch connaîtraient dans la deuxième moitié du siècle le destin sylvestre de la lande gasconne. Par contre, le Bassin qui ajoutait maintenant à la diversité des économies traditionnelles l'attrait du séjour balnéaire suscitait déjà, on l'a vu, l'intérêt, de la capitale ! Précoce et irréversible, la première mue s'annonçait.

Prélude : autochtones et "étrangers"

Aux élections cantonales de 1833 (La Teste, Belin, Aude réunies dans une circonscription unique), Monsieur de Sauvage, maire d'Andernos, l'emportait au deuxième tour, au bénéfice de l'âge, sur le notable testerin Jean-Alexis Fleury. Le nouveau conseiller général était le neveu d'un grand personnage de la Restauration, le Duc Decazes, rallié depuis peu aux Orleanistes⁽³³⁾. Onze ans plus tôt, de Sauvage avait acquis du fils de feu Hiribarn (ancien maire d'Andernos) le Château et le domaine d'Arès, bien confisqué au baron François de Belcier dont les fils avaient émigré, et vendu au titre de bien national à Hiribarn⁽³⁴⁾.

A Aude, en 1828, un riche négociant bordelais, François de Boissière, avait acheté les terres de Certes, issues de la vente des domaines de Durfort de Civrac, seigneur émigré, auxquelles il adjoignait neuf années plus tard des marais salants de même origine nationale...

On mesure l'impact de ces mutations foncières dans ces communes où ces riches étrangers, rassembleurs de milliers d'hectares de leurs terroirs, devenaient les plus importants propriétaires fonciers du pays, une situation qui leur permettait, s'ils le désiraient, d'intervenir dans la vie politique locale à tous les niveaux, municipal, cantonal, voire même national ! Pour l'instant, la Basse Eyre spécifiquement agro-pastorale ignorait ces opérations et ses bergers soutenus par les propriétaires du cru veillaient jalousement à faire respecter les limites communales dans les immenses terres vaines. Les rixes n'étaient pas rares.

Pour les riverains du Bassin cependant le temps des investisseurs étrangers commençait au cours de ces deux décennies et le Buch allait perdre cette réputation de fin de monde inhospitalière où l'étranger ne saurait vivre. Pour les notables locaux, le temps où ils géraient sans contrainte extérieure les affaires municipales était bien révolu. On est surpris de constater l'apparente passivité des autochtones supplantés par les nouveaux venus. Prudence ? Peur

d'une réaction nobiliaire souhaitée longtemps par les Ultra-royalistes sous la Restauration ? Manque de moyens financiers ? Comment ces notables si désireux d'accroître leurs patrimoines fonciers ont-ils pu accepter ces opérations sans réagir ?

Un passé lourd de menaces⁽³⁵⁾ avait dissuadé sans doute ceux de La Teste et de Gujan de s'intéresser à la plaine où les Compagnies par ailleurs limitaient leurs activités à la colonisation des sables. Mais on constate avec quelque amusement que les édiles, alors que plusieurs d'entre eux détenaient des vacants acquis illégalement au temps des de Ruat, défendaient au nom des communautés villageoises du Captalat le statut usager de ces sables⁽³⁶⁾ !

En réalité, les nouveaux venus étaient plus riches que les autochtones. Les notables locaux (s'ils en eurent envie) ne purent probablement pas leur disputer ces terres. Les rôles des contributions directes en témoignent⁽³⁷⁾. Le petit nombre de ceux qui atteignent le cens requis oblige les autorités à «compléter le corps électoral par des citoyens pris parmi les plus imposés (on rencontre cette situation dans les trois cantons de Belin, de La Teste et d'Aude !)». La modicité de certains patrimoines justifie la prudence avec laquelle nous évoquions dans l'article précédent les familles locales les plus aisées, préférant au lieu de bourgeoisie, "parler d'une notabilité proportionnelle dans les villages, à l'importance relative de ces patrimoines".

Une fois encore donc, le Bassin et la lande environnante intéressaient davantage les étrangers que la Basse Eyre, qu'ils fussent de Bordeaux, de Paris ou d'ailleurs ! La proximité de la métropole, les relations économiques séculaires étroites avec les Bougès, d'innombrables projets antérieurs de mise en valeur, agricoles, portuaires, maritimes, élaborés par les administrations, les seigneurs, des bourgeois, expliquent en grande partie la précocité des interventions des disciples de la physiocratie et des Saint-Simoniens dans ce pays dont ils pressentaient les potentialités.

L'imminence de l'ouverture économique du pays nous conduit à compléter ces réflexions par quelques témoignages contemporains qu'il convient toutefois d'examiner avec prudence. La connaissance des mentalités villageoises permet de comprendre la complexité des rapports des autochtones avec les étrangers. L'hostilité de la lande marécaugeuse influa sans doute sur le jugement des premiers colons.

Etudiant le manuscrit du pharmacien Clément Sémiac dont la famille s'installait à La Teste au début de la Monarchie de Juillet, Michel Boyé procède à un examen critique, riche d'enseignements, des jugements que l'auteur porte sur la "bourgeoisie" locale. Il confronte les informations et les conclusions du pharmacien à des documents officiels de ces années, notamment le registre des délibérations du conseil municipal et les registres de l'Etat Civil où il recense les mariages "bourgeois", après identification des conjoints dont il a recherché la position sociale ! Et il nous apprend que si ces notables, négociants et pour la plupart propriétaires dans la forêt étrangère, pratiquaient d'ordinaire la règle d'endogamie en mariant leurs enfants au mieux de leurs intérêts patrimoniaux, "ils accordaient volontiers la main de leurs filles à des membres des professions libérales, des propriétaires et... des fonctionnaires, sans se préoccuper le moins du monde du lieu de leur naissance *quand* leur statut social n'entraînait pas le risque d'une mésalliance"⁽³⁸⁾.

On voit que, contrairement aux affirmations du pharmacien, la bourgeoisie de La Teste était composée "d'un bon nombre d'étrangers" en 1840 ! Et l'intrusion de ces conjoints ne paraît pas avoir été néfaste, les nouveaux venus se montrant fréquemment plus ouverts au progrès et plus capables de tirer profit des innovations que leur belle-famille.

La cohésion des communautés sur le terroir de leur village à la veille de l'ouverture doit être retenue. Quelle que soit leur situation sociale, le sentiment d'appartenir à un même corps nourrissait chez tous les habitants une

psychologie collective, l'amour de leur clocher qui les unissait, dès qu'un incident menaçait l'intégrité communale, autour de leurs notables !

Dans les couches populaires, la notion de "l'étrangeté" était bien ancrée, beaucoup plus sans doute que chez les familles aisées, mais on pourra se demander si leur hostilité si souvent évoquée par les rapports et les récits depuis des siècles, ne résultait pas dans bien des cas du comportement des étrangers eux-mêmes ! Si l'on en croit ces gens "civilisés", les Bougès étaient réfractaires à tout changement, des résiniers, véritables sauvages qui vivaient dans le pinhadar usager aux marins et autres gens du bourg, plus intelligents sans doute mais indifférents, froids et distants...⁽³⁹⁾.

Quand un notable testerin, le docteur Auguste Lalesque, fils de Marsillon, présente en 1835 dans sa "Topographie médicale" la population de la commune, c'est le tableau de la misère qui règne chez les petites gens que nous retenons⁽⁴⁰⁾.

Persuadés (à juste raison sans doute) que les indigènes n'aimaient pas travailler la terre, les administrateurs des Compagnies avaient négligé la main d'œuvre locale et recruté des hommes de peine et des colons déracinés pour beaucoup d'entre eux de leurs villages pyrénéens par une misère plus grande encore ! De sorte que ces terroirs colonisés n'étaient que des implants sur des vacants aliénés jadis à Nézer par l'avant-dernier captal de Buch à des fins strictement agricoles, et sur ces terres revenues bien vite à l'état de lande la greffe ne réussissait pas. La grande détresse des ouvriers finit par émouvoir les édiles testerins brouillés depuis longtemps avec Boyer Fonfrède et plutôt distants avec les directeurs. Ils refusèrent de prendre en charge les malades et les défunts... Cette triste situation dut renforcer l'aversion des populations besogneuses du pays. Si bien que les notables rejoignirent définitivement ces habitants dans l'opprobre du Comte de Bonneval et de ses amis.

Contrairement aux accusations portées plus tard par un actionnaire du Chemin de fer, Nathaniel Johnston (commerçant, bardelais, conseiller général), contre le conseil municipal, les édiles avaient compris de bonne heure l'intérêt de ce moyen de transport. Ils avaient souhaité sa réalisation avec une joie semblable à celle qu'ils avaient ressentie quand on avait commencé de creuser le canal⁽⁴¹⁾. Ces notables, propriétaires, commerçants, armateurs, voyaient déjà se construire à l'aplomb de leur pauvre chenal le grand port dont on rêvait depuis toujours dans le pays ! Quel énorme trafic allait naître de la conjonction des voies commerciales, canal, fer, océan. La Teste, avant-port de la métropole, si proche désormais !

François Legallais était parmi tous ces gens le plus attaché à la réalisation de l'entreprise. Si l'on en juge sur le fait que pendant les dix-huit années qui s'étaient écoulées depuis qu'il avait bâti son "hôtel" trois établissements seulement s'étaient construits sur la frange littorale, on constate que le tourisme balnéaire restait encore bien modeste. Les embûches de la lande, l'inconfort des chars à bancs, tempéraient les premiers enthousiasmes, moins sans doute que la cherté du transport et du séjour⁽⁴²⁾. On voit bien que, bourgeoise et "audacieuse", la clientèle tirait quelque prestige de l'aventure. Mais la mode était bien lancée et dans la commune voisine, à Gujan, le conseil municipal concédait un emplacement favorable (ou jugé tel) en 1840, dans les prés salés⁽⁴³⁾.

Qui pouvait prévoir à cette date l'extraordinaire destin de ce promontoire où la Petite Montagne était frappée de l'interdit des droits d'usage ? Depuis le début, certains touristes avaient envisagé de bâtir dans ces lieux paradisiaques, et reculé devant l'inconfort de leur accès. Les hommes d'affaires bordelais ne manquaient pas d'échafauder des projets. Pour l'instant, François de Boissière à Certes et Louis-David Allègre à Arès étaient les plus réalistes et les plus avancés. Bains de mer, réservoirs à poissons, pêche, huîtres ! Le Bassin était plus généreux que la plaine.

Dans l'année qui suivit l'arrivée du chemin de fer à La Teste, un Lot-et-Garonnais, client habituel de Legallais, coutumier de longs séjours et amoureux du promontoire, fit construire une maison d'habitation au bord de la plage⁽⁴⁴⁾ et s'y installa. On a dit que lorsqu'il planta la crémaillère, le premier étranger sédentaire dans ces lieux évoquait déjà devant ses invités la ville future. Quoi qu'il en ait été ce soir là, la page était tournée.

Cet événement marquait bien le début d'une période nouvelle au cours de laquelle le Buch, ouvert désormais aux étrangers, révélerait la capacité d'adaptation des autochtones. Capable d'engendrer une ville champignon sans doute, mais dans le même temps doué d'une faculté d'intégration qui découlait de la richesse et de la variété de ses ressources ! La montée rapide de la renommée d'Arcachon et son essor démographique, alors que la population régionale attirée par la métropole bordelaise baissait sensiblement, ne serait-elle pas le fruit d'une attraction inverse qui attesterait la vitalité du Pays ?

1841 : LE RAIL OUVRE LE BUCH

Les Bougès et à plus forte raison les Boïens de la Basse Eyre n'ont jamais considéré La Teste comme leur capitale. Bien située (avec sa voisine Gujan) sur la rive sud du Bassin, l'essor des activités maritimes, le cabotage atlantique des résineux et la pêche au peugue judicieusement combinés avait permis d'établir un courant régulier d'échanges avec les négociants landais qui "montaient" par la route des lacs.

Bien qu'étroitement liée à la métropole qu'elle approvisionnait en poisson et qui importait toujours l'essentiel de ses résines, La Teste était devenue un marché important et un port de commerce dont le trafic était loin d'être négligeable⁽⁴⁵⁾. A la fin du XVIII^e siècle, les équipages du Bassin jouissaient d'une bonne réputation et, au jugement de l'Amirauté de Guyenne, ils soutenaient la comparaison avec ceux de Saintonge et de Bretagne⁽⁴⁶⁾.

Nous rappellerons également que des incursions étrangères, et notamment celles des Espagnols au cours de la Fronde bordelaise⁽⁴⁷⁾, avaient confirmé l'intérêt stratégique de ce Bassin, l'unique lagune ouverte sur l'Atlantique entre l'estuaire et l'Adour, à portée de lande de Bordeaux ! En conséquence, le site n'avait pas manqué de retenir l'attention des autorités militaires et politiques et de susciter un grand intérêt dans les milieux d'affaires de la métropole aquitaine.

Le creusement d'un Canal des Landes qui relierait le chapelet des étangs dans la bordure littorale et l'aménagement à La Teste d'un grand port étaient des projets complémentaires anciens qui, les dunes étant enfin fixées, paraissaient tout à fait réalisables désormais et même s'inscrivaient dans les perspectives d'une colonisation de la plaine de Cazaux. L'importance de la liaison routière entre le port et la métropole en découlait alors comme une évidence. Cette route dont on avait sciemment en haut lieu négligé l'entretien pour des raisons d'ordre stratégique pourrait sans doute devenir une artère majeure du commerce régional.

Ces considérations liminaires pourraient paraître des rappels inutiles ; elles permettront de saisir le contexte économique et mental dans lequel on constate toutes ces initiatives après 1830, celle de Boyer Fonfrède entraînant l'arrivée de ces aristocrates "descendus" de la capitale pour fonder Doudaווille à La Hume et, coïncidence étonnante, la démarche de ces notaires bordelais qui, à la suite de leur confrère Maître Godinet, s'inspirent de l'exemple d'un autre Bordelais que nous retrouverons bientôt, Isaac Pereire, l'initiateur de la première liaison ferroviaire française Paris-Saint-Germain-en-Laye (1835), pour entreprendre la construction de la ligne du chemin de fer Bordeaux-La Teste que l'on inaugurerait, comme on sait, le 6 juillet 1841.

Le rail et la mue sylvestre de la lande boïenne

Notre propos n'est pas d'écrire l'histoire de cette en-

treprise et d'évoquer la journée de l'inauguration de la ligne. De nombreux récits en ont été faits qui aiguïssent toujours la curiosité et l'intérêt de nos contemporains. On en retient généralement le pittoresque, maintes anecdotes et des témoignages divertissants accrochés on ne sait quand à ce premier voyage dont on a célébré le cent cinquantième anniversaire il y aura bientôt sept ans⁽⁴⁸⁾. Aucun d'entre nous sans doute ne parviendra jamais à retrouver dans leur naïveté l'étonnement, l'enthousiasme et l'émerveillement des populations de l'époque, la frayeur des uns, la confiance des autres, les rêves de profits à venir des plus judicieux !

C'est le nouveau visage de ce pays subitement modernisé qui nous retient, où l'arrivée du chemin de fer, n'en doutons pas, fut ressentie comme un coup de tonnerre par les autochtones, dans la basse Eyre comme autour du Bassin. Ceux qui la racontèrent dans les villages n'avaient-ils pas vu descendre des étranges voitures des groupes de Messieurs et de Dames de la ville qu'ils avaient quittée moins de deux heures auparavant ?

Oublions un instant le plaisir et les sensations fortes de ces premiers voyageurs et plus particulièrement la satisfaction des habitués de ces "chairs à bancs sur ressorts" réputés confortables, utilisés jusqu'à ce jour pour le transport des touristes bordelais. Nous reviendrons bientôt sur le promontoire où certains, on l'a vu, rêvent déjà à la naissance d'Arcachon.

Achetée en 1852 par la Compagnie du Midi, cette ligne fut entièrement refaite et, trois ans plus tard, les frères Pereire l'intégrèrent dans la grande artère ferroviaire qui reliait la métropole aquitaine à Bayonne. Parmi les actionnaires de la Compagnie, on trouvait la plupart des propriétaires des grands domaines desservis par les stations, de Pereira à Toctoucau, Pelanque à Pierroton et à Croix d'Hins, Péreire à Marcheprime, à Mios, à Caudos, à Lugo... Les communes ne tarderaient pas à bénéficier du voisinage de ces puissants spéculateurs très proches du pouvoir impérial⁽⁴⁹⁾.

Quand la loi du 17 juin 1857 (qu'ils avaient largement inspirée) décida le financement public des dépôts de matériaux destinés à l'empierrement des routes agricoles qui allaient permettre de coloniser la lande, suivie deux jours plus tard par celle qui fit aux communes l'obligation d'assainir leurs communaux, de les mettre en culture ou de les boiser ensuite, le Buch se trouva particulièrement préparé pour réaliser la mise en valeur de ses immenses terres vaines. Le rail contribua largement à l'édification d'un réseau de routes que les bros, attelés à leurs couples de mules, sillonnaient pendant plus d'un siècle. Les stations approvisionnaient les chantiers. Des biraygues et des crastes savamment dessinés par les ingénieurs des Ponts et Chaussées achevèrent l'organisation de ces espaces.

Les conditions dans lesquelles s'opérèrent alors le partage et la vente des communaux, la chronologie de l'ensemencement ne sauraient être exposées⁽⁵⁰⁾ dans cet article. Il convient cependant de mettre en évidence les étonnantes facultés d'adaptation des communautés de la Basse-Eyre, de l'Est et du Nord alors que les équilibres traditionnels de l'économie agro-pastorale étaient rompus. Nous avons évoqué cette situation dans une esquisse de l'évolution démographique dans le Pays⁽⁵¹⁾.

Généralement, la sagesse prévalut dans les conseils municipaux. Si quelques notables réalisèrent de bonnes opérations foncières dans les vacants, nombreux furent les petits propriétaires dans le pinhadar qui progressait sur les pâtures au fil des années. On regretta certes la disparition de maintes bergeries, mais l'amour du pin supplanta assez rapidement dans les familles l'orgueil du troupeau. Les brassiers, les journaliers, des bergers même, devinrent résiniers, bûcherons, charretiers, scieurs de long dans la forêt, ouvriers dans les scieries et les distilleries. Ils ne quittèrent pas le village et leurs familles échappèrent à l'exode qui conduisait alors tant de ruraux dans les banlieues de la métropole. Plus tard, la qualité des terroirs dans la basse-Eyre et les ressources du Bassin pour les riverains

permettraient à ces populations de mieux affronter les dangers de la monoculture du pin⁽⁵²⁾.

Pendant plusieurs décennies, dans ces villages éloignés du chemin de fer (qui avait bien contribué à leur évolution), le temps continua de s'écouler au rythme des voitures de maîtres, des carrioles et des charrettes de ferme, des bros chargés de barriques de résine ou de billons. Chez les Bougès, la pinasse s'avérait souvent plus rapide que la route⁽⁵³⁾ et plus commode pour passer d'un rivage à "l'autre côté d'eau". Le flottage, déjà important, s'était considérablement accru sur l'Eyre aux abords de laquelle la belle forêt, sur un épais tapis de lierre, alignait des somptueuses chênaies.

Le cours élevé et stable de la gemme et du bois dans cette période décida enfin une Compagnie d'actionnaires à construire le Chemin de Fer Economique. La ligne (à voie étroite unique) Saint-Symphorien-Lesparre desservit les villages de la Basse-Eyre et, après avoir croisé la grande ligne à Facture, ceux de la rive orientale du Bassin et de la frange du Médoc jusqu'à Lacanau en 1885. L'année suivante, la ligne Lacanau-Bordeaux la prolongeait jusqu'à la métropole.

Un demi-siècle après l'inauguration de la ligne Bordeaux-La Teste qui le traversait d'est en ouest, le chemin de fer économique méridien rétablissait en quelque sorte la cohésion du Pays. Il superposait à un carrefour de chemins millénaires (on rêve à l'antique Boii et aux pèlerins de Compostelle) un croisement ferroviaire qui faisait de Facture un site transitaire de choix pour les industries dérivées de l'exploitation du pinhadar et une «gare d'attente» aisément accessible ouverte sur le grand réseau⁽⁵⁴⁾.

ARCACHON. UNE PARTITION DOULOUREUSE

Arcachon est âgée de cent cinquante ans ! Par rapport à ses voisines qui naquirent dans leur entité paroiss-

siale au cours du Haut-Moyen-Age au plus tard, elle est d'une belle jeunesse ! Et cependant, ainsi que le remarque Pierre Lataillade, maire de la cité, préfaçant la belle étude de Robert Aufan, *La naissance d'Arcachon (1823-1857), de la forêt à la ville*, Arcachon, malgré sa jeunesse au regard du long passé du Pays de Buch, a suscité de multiples ouvrages ⁽⁵⁵⁾.

Il faut souligner le mérite de notre collègue dont l'étude nous permet de mieux connaître désormais les circonstances de la partition, l'identité de ses auteurs et des acteurs locaux dans cette passionnante période. Au fil des spéculations et de la vie municipale, il répertorie, en les commentant, avec une précision et une minutie impressionnantes, qui découlent d'une longue quête dans les documents administratifs et dans les minutiers des notaires, les acquisitions foncières et les mutations. Nous assistons à la naissance, la progression, l'organisation de l'espace urbanisé dans le pinhadar du promontoire pendant ces années capitales jusqu'au jour de la naissance de la commune, ratifiée le 2 mai 1857 par le gouvernement impérial.

Nous savons maintenant que cet événement contemporain de la décision d'ensemencement de ses immenses vacants, sans préjudice pour son identité originelle, ouvrirait plus tard au Pays de Buch tout entier un avenir touristique.

Les étapes de la partition (août 1852-8 mai 1856)

Nous nous arrêterons un instant sur la partition du territoire de la commune de La Teste car les péripéties de cette opération si riche (si lourde ?) de conséquences pour le futur soulignent l'originalité du statut de la montagne usagère dans le Captalat.

La naissance d'un quartier balnéaire sur le magnifique promontoire qui dominait le Bassin auquel il s'était identifié n'était pas exceptionnelle dans le temps où se manifestaient dans les milieux de la grande et de la moyenne bourgeoisie un regain des cures thermales et un engoue-

ment pour les bains de mer. Les anciennes villes d'eau, Vichy, Luchon, Royat, Aix, les stations balnéaires les plus proches de Paris, Dieppe, Etretat, Trouville, les méditerranéennes, Cannes, Nice, et sur le littoral atlantique Biarritz, Arcachon, Royan⁽⁵⁶⁾ connaissent un accroissement de leurs clientèles et grandissent ! Ces villes de cure, de repos, de loisir, étaient en quelque sorte les antidotes des villes tentaculaires que la civilisation industrielle engraisait du flot toujours plus important des immigrants ruraux que le chômage et la misère chassaient de leurs campagnes.

On remarquera qu'en 1838, La Teste qui comptait près de trois mille habitants était une petite ville plus importante que Vichy qui n'atteignait pas le millier et qu'elle s'étendait sur un territoire beaucoup plus vaste. Cette ville modeste allait connaître au cours du Second Empire un remarquable essor et cependant les hommes d'affaires et les étrangers qui s'y implantèrent n'éprouvèrent pas la nécessité de la débaptiser ou de l'amputer ! On fréquentait en 1838 six stations (y compris La Teste) seulement sur la façade maritime occidentale de la France, de La Teste à Dieppe. En 1869, elles étaient quarante-cinq, échelonnées de Saint-Jean-de-Luz à Dunquerque. Arcachon figure à la place de La Teste⁽⁵⁷⁾. A notre connaissance, cette évolution est unique et l'on comprend que l'appui de hauts personnages de l'Empire fut indispensable aux "pères fondateurs" de la cité.

C'est en 1851 que l'affaire commença (très mal) pour la commune de La Teste. La Seconde République ayant rétabli le suffrage universel, tous les citoyens furent appelés à voter. Ils élirent successivement deux maires républicains (après la destitution du docteur Jean Hameau par le nouveau régime), l'opportuniste Oscar Déjean qui démissionna en 1850 et le notaire Jean Dumora au républicanisme avéré en raison duquel il fut révoqué dès le coup d'Etat du 2 décembre 1851. Peu respectueux de la décision du Prince-Président, ils récidivèrent au cours des élections cantonales de 1852 en renouvelant le mandat de conseiller gé-

néral de Jean Dumora. Le 30 juillet, Haussmann, le nouveau préfet de la Gironde, nomma maire de La Teste son ami Lamarque de Plaisance que le conseil municipal, rappelé à la raison du moment, dut suivre désormais⁽⁵⁸⁾.

La Teste fut châtiée dans son amour propre par le Prince-Président. Invité à se rendre dans la commune par le conseil municipal et son nouveau maire, le prince ne répondit pas à l'invitation. Des édiles accompagnèrent à Bordeaux Lamarque de Plaisance qui fit allégeance au futur empereur au nom de ses concitoyens. La fortune de son ami et protecteur, qui avait préparé et organisé cette triomphale journée du 9 octobre 1852 au cours de laquelle Louis-Napoléon parla publiquement d'Empire pour la première fois, commençait brillamment. L'année suivante, Haussmann était nommé préfet de la Seine par l'Empereur et s'installait à Paris.

Dans le même temps, une conjoncture économique très favorable aux affaires succédait à la crise du demi-siècle qui avait provoqué la ruine de la première compagnie du Chemin de fer de La Teste. Les deux frères Pereire, financiers et promoteurs de génie, s'intéressaient à l'avenir du promontoire.

La première étape de la marche vers "l'indépendance" fut l'autonomie paroissiale souhaitée par le cardinal Donnet depuis qu'il était propriétaire à Arcachon. Dès 1854, elle fit de l'abbé Moulis, ancien curé de Cazaux, second vicaire de La Teste desservant la chapelle Notre-Dame, le premier curé d'Arcachon.

Le rachat des droits d'usage (qu'on violait depuis des années) auquel s'opposait une minorité d'édiles (dont Marsillon Lalesque promoteur du premier lotissement dans sa vaste parcelle de Bos) fut la seconde étape. Les municipalités de Gujan et de La Teste et des propriétaires le décidèrent et décriront les modalités dans la transaction du 17 juillet 1855 sans se préoccuper de l'avis des populations usagères.

La prolongation du chemin de fer jusqu'à Arcachon, décidée la même année par la Compagnie du Midi, y compris la construction d'une gare, fut la troisième étape. Adalbert Deganne, châtelain d'Eyrac, le plus important des propriétaires, ingénieur de la précédente compagnie, se chargea de la réalisation, si rondement menée (sur le tracé qu'il avait choisi, plus favorable à ses intérêts de promoteur) qu'elle aboutit avant que le ministre Rouher signe la concession impériale ! Et la gare de La Teste, jadis terminus de la ligne, ne fut plus alors que la dernière station avant Arcachon.

Le 8 mai 1856, alors que le chantier de Deganne battait son plein, une assemblée qui réunissait le conseil municipal et les citoyens les plus imposés de la commune discuta les conditions d'une séparation éventuelle du quartier d'Arcachon. Le conseil municipal où siégeaient des propriétaires "arcachonnais" accepta la séparation à l'issue d'un vote qui témoigne de la division des notables : seulement 13 voix pour la partition, 11 voix contre ! La dernière étape était victorieusement franchie⁽⁵⁹⁾.

Le 2 mai 1857, la section d'Arcachon était érigée en commune par décret impérial dans les limites étroites (785 hectares !) que l'on avait fixées le 8 mai de l'année précédente. Trois semaines plus tard, Lamarque de Plaisance était nommé maire de la nouvelle commune. Son ami le docteur Gustave Hameau, le fils de Jean Hameau décédé le 1^{er} septembre 1851, sollicité, le remplaça à la mairie de La Teste dont une partie des édiles vouaient aux gémonies le magistrat parjure.

Certains s'interrogent encore sur les circonstances de ce divorce municipal qui n'était sans doute pas inévitable. Contrairement aux apparences, ce ne fut pas une séparation à l'amiable. L'ablation du promontoire s'effectua au cours d'une douloureuse opération chirurgicale. Quel notable indigné a tranché d'un scalpel rageur cette frontière rectiligne dans le modelé aux rondeurs féminines des dunes de Tournon, de Lagrua et de la Règue Blanche ? Les

eaux territoriales que l'on délimita avec la même rigueur, comme le territoire, étaient bien exigües !

Pourtant, au seuil de la révolution industrielle, loin de provoquer la perte de son originalité et de son identité locale, la croissance et la renommée d'Arcachon allaient donner au Pays de Buch un second souffle en révélant des ressources nouvelles. Ceux qui prédisaient en 1857 au bourg de quatre cents habitants, né dans la solitude de notre Petite Montagne, le destin d'une belle cité, ont-ils imaginé la configuration actuelle du Buch qui s'est voué tout entier au tourisme, le Bassin et la Basse Eyre où l'on dénombre plus de cent mille résidents aujourd'hui ? C'est cette étonnante évolution qui fera l'objet du dernier volet de notre recherche.

Fernant LABATUT

(à suivre)

NOTES

- 1) Fernand Labatut, *La Révolution à La Teste (1789-1794)*, Graphica 1988, La crise girondine, pp. 144-158.
- 2) Fernand Labatut, Clubs et municipalités à Salles et à La Teste pendant la Terreur, *BSHAA* n° 87, ler tr. 1996, pp. 1 à 22.
- 3) Jean Dumas, *La vie municipale d'Andernos et d'Arès sous La Révolution (1790-1798)*, Andernos 1976, p. 75.
- 4) Fernand Labatut, *La Révolution*, op. cit., pp. 176-179. Jean Hameau évoquera cette crise avec quelque complaisance pour son beau-père Jean Fleury, le jour des obsèques de l'ancien maire.
- 5) *Clubs et municipalités*, op. cit., pp. 12-13.
- 6) Michel Boyé évoque le terrible destin du gendre d'Etienne Turpin, un "étranger", le citoyen Bertrand Baque, guillotiné à Bordeaux en janvier 1794, dans son étude sur L'affaire Marie Combes dans le *BSHAA* n° 39, ler tr. 1984, p. 20.
- 7) Michel Boyé, Les étrangers à La Teste sous la Restauration, *BSHAA* n° 56, tableau 1, p. 39, tableau 2, p. 41, et surtout tableau 3, p. 42 où l'on voit siéger dans les conseils municipaux qui se succèdent en 1813 (Empire) 1814 (1ère Restauration), 1815 (Cent-Jours), 1815 (2e Restauration), Peyjehan Aîné et Cravey jeune (ancien "terroriste") qui furent des ennemis mortels pendant la Révolution !
- 8) A.M. Salles, Registre du Conseil Municipal, 13 ventôse de l'An IX.

- 9) A La Teste, Peyjehan a construit sur un chemin public derrière l'église, à Lavignolle Baptiste Duphil veut s'approprier une péguilleyre en 1809, et plus près du bourg de Salles, Cameleyre a empiété sur le chemin de Perrin qu'il a réduit de 6 mètres à 1,70 mètre dans sa largeur !
- 10) Pierre Labat, Origine des forêts communales d'Audenge, Biganos, Lanton et Mios, *BSHAA* n° 6, 1975, pp. 10 à 17.
- 11) Pierre Labat, op. cit., Litiges et procès, pp. 14-17. Bien d'autres encore et en particulier celui qui oppose la commune de Salles au Comte de Puysségur, voir la séance du Conseil du 23 avril 1820 où l'on décide que les contribuables seront sollicités pour répondre à l'exploit de Puysségur du 7 avril.
- 12) A.M. Salles, registre cit., 8 octobre 1820, et Bulletin municipal de l'année 1989, pp. 31-32. Les habitants utilisaient des gués, de l'ort, de Béguey, de Pontac, du Bournet quand l'Eyre était basse.
- 13) Jacques Ragot, *Histoire de La Teste de Buch des origines à la fixation des dunes*, Nofal, 1988, p. 191, cite quelques-unes des nombreuses initiatives et notamment l'argumentaire de Jean Fleury aîné du 31 mai 1826 qui rappelle "l'ancien projet de faire du magnifique Bassin d'Arcachon un port royal dans lequel des flottes entières (!) trouveraient un mouillage aussi sûr que commode".
- 14) La plupart des notables qui jouent un rôle marquant dans l'évolution du Buch au cours de la deuxième moitié du siècle sont nés après 1800, et un grand nombre après 1810.
- 15) Le docteur Dupuch Lapointe Cadet, qui exerce à Salles, se présente aux élections cantonales en mai 1834. Il est battu par le maire de Mios Pierre-Jean Baleste-Marichon.
- 17) Roger Castet, *Biganos d'où viens-tu ? 2 siècles d'histoire locale d'un village en Pays de Buch*, Bibliothèque publique de Biganos.
- 16) A.M. de Salles, conseil du 17 janvier 1819. On notera que Gignoux était également Maître de forge à Arès.
- 18) Robert Aufan et François Thierry, *Histoire des produits résineux landais*, Graphica, Arcachon 1990, pp. 132 et suivantes : on consultera les tableaux des ateliers et distilleries, tableau I, Pays de Buch 1817-1922, p. 131 et Tableau II, Landes 1826-1926, p. 133. La vapeur apparaît pour la première fois à La Teste dans l'équipement de la distillerie de Lestout en 1864 (p. 134).
- 19) Ils étaient généralement plus enclins à parler de liberté et de gloire que leurs parents et le sentiment d'une mutation proche était général.
- 20) La Duchesse de Berry se piquait de représenter la nouveauté, voire l'excentricité dans la cour très austère de Louis XVIII.
- 21) Robert Aufan, La Naissance d'Arcachon, (1823-1857), *BSHAA* n° 81, 159 pages, 1994, pp. 43-49 et pour l'interrogation "Dumora est-il le créateur des bains de mer?", pp. 55-59.
- 22) Michel Boyé, Familles du Pays de Buch, les Dehillotte, *BSHAA* n° 74, 4e tr. 1992, pp. 19-21.
- 23) Jean Cavignac, Des hommes et des activités sur le Bassin d'Arcachon à

- la fin du XVIII^e siècle, *Bulletin de l'Institut Aquitain d'Etudes Sociales*, n° 25, 1^{er} semestre 1976.
- 24) A.M. Salles, Registre des délibérations du Conseil municipal où l'on regrette quand on ouvre des fossés, quand on en cure d'autres, "le défaut d'harmonie entre les habitants de chaque village (les quartiers)".
 - 25) Jacques Ragot, *Histoire de La Teste de Buch*, op. cit., p. 156.
Robert Aujan, La naissance d'Arcachon, op. cit., p. 105.
Fernand Labatut, Forêts usagères et cantonnement dans le Captalat au XIX^e siècle, *BSHAA* n° 84, 2^e tr. 1995, pp. 7-11.
 - 26) De 1803 à 1890, les ouvriers ont été tenus de posséder un livret rempli par les «maîtres» (employeurs) successifs, obligatoire, avec appréciations, congédiements, entrées et sorties d'atelier. L'article 3 est suggestif : "Tout ouvrier qui voyagerait sans être muni d'un livret ainsi visé (par le maire ou son adjoint) sera réputé vagabond, et pourra être arrêté et puni comme tel".
 - 27) Le comte qui avait hérité les terres de sa première épouse, fille du seigneur Nicolas de Pichard, conserva le château de Salles (voir note 11) et possédait encore 844 hectares dans la commune en 1874. De Ruat n'avait pas émigré.
 - 28) Michel Boyé, *Le temps des investisseurs (1820-1857)*, pp. 64-69, dans *Une histoire du Bassin*, Mollat éditeur, 1995.
Pierre Labat, Ernest Valeton de Boissière (1811-1894), militant fouriériste et révolutionnaire pacifiste, pp. 227-246 dans *D'Arcachon à Andernos, Regards sur le Bassin*, FHSO et SHAA, La Nef-Chastrusse, 1997.
 - 29) Jacques Ragot, *Histoire de La Teste de Buch*, op. cit., Chapitre 19, Le canal de navigation de Cazaux à La Hume, pp. 191-200, et chapitre 20, La Compagnie Agricole et Industrielle d'Arcachon, pp. 200-212.
 - 30) Les écluses furent détruites par les Allemands, sauf la huitième qui permet de réguler le niveau du lac, et remplacées par des ouvrages en fer que l'on abandonna à leur triste dégradation dans l'après guerre.
 - 31) *Résumé des travaux statistiques...* publié par le ministère de l'agriculture et des travaux publics (Paris, 1874), p. CXXXIII : en 1841, quand s'ouvrit la ligne Bordeaux-La Teste, il y a seulement 569 kilomètres de chemin de fer et 167 locomotives en France. En 1857, date de la prolongation jusqu'à Arcachon, on recensait 7.445 kilomètres de ligne et 2.607 locomotives.
 - 32) Jacques Ragot, op. cit., p. 197.
 - 33) Elie Decazes, rallié aux Bourbons après 1815, modéré (constitutionnel), ministre de Louis XVIII dont il fut très proche et qui le fit duc en 1820 (quand il perdit son ministère) était né dans le Libournais. Il s'intéressait aux grandes entreprises industrielles et fut un des fondateurs des forges de Decazeville. Après 1830, contrairement aux actionnaires de la plaine de Cazaux légitimistes fidèles à Charles X, il se rallia à Louis-Philippe.
 - 34) Michel Boyé, *Le temps des investisseurs*, op. cit., pp. 65-67..
 - 35) Dans toutes les familles bourgeoises, on gardait très vivace le souvenir des réactions de la population usagère "incendies de semis notamment" qui découragèrent les acquéreurs de vacants destinés à un ensemencement futur. (Fernand Labatut, *L'évolution sociale à La Teste au cours de Temps Modernes*, DES 1950, Bordeaux, pp. 70-78). Beaucoup hésitèrent à acquérir des lots de jeunes forêts dans les dunes que l'État aliénait après 1860, susceptibles d'être revendiqués par les usagers des anciens vacants ! -ADG, série P, Forêts de La Teste
 - 36) Jacques Ragot, *Histoire de La Teste*, op. cit., p. 211. Les municipalités de La Teste et de Gujan ne s'opposèrent pas seulement à l'extraction des garluches, mais encore à l'ensemencement de la plaine, et cela pendant tout le siècle.
 - 37) Jean Valette, Les conseillers généraux des communes riveraines du Bassin d'Arcachon sous le roi, l'empereur et la 3^e République, conférence donnée le 16 novembre 1980, *BSHAA* n° 27, 1^{er} tr. 1981. Le cens était fixé à 200 francs.
 - 38) Michel Boyé, Les étrangers à La Teste sous la Restauration, *BSHAA* n° 56, pp. 36-43 et n° 57, pp. 3-11.
 - 39) Louis Papy a évoqué l'anthologie "des témoignages et jugements cruels" que les étrangers ont porté de tout temps sur les Landais dans son bel ouvrage *Les Landes de Gascogne et de la Côte d'argent* (Privat, Toulouse 1978). Ces témoignages pour la plupart concernent les Landais en général. Les Bougès et particulièrement les Testerins ont fait l'objet de jugements particuliers qui attestent l'originalité du Buch au demeurant très proche de la métropole, siège des administrations et des pouvoirs et foyer de culture.
 - 40) Docteur Auguste François Lalesque, *Topographie médicale de La Teste de Buch*, 1835, que Jacques Ragot commente plaisamment dans son *Histoire de La Teste*, op. cit., pp. 175-179. On lira également dans *Une Histoire du Bassin*, op. cit., l'analyse de Robert Fleury dans son article Médecine et Médecins en Arcachon, pp. 119-137 et particulièrement les paragraphes réservés à la dynastie médicale des Lalesque, pp. 134-136. Dans le même ouvrage, on parcourra avec intérêt le paragraphe consacré à la migration des notables, pp. 176-179, dans son article Arcachon la capitale (1857-1906), par Michel Boyé.
 - 41) Les édiles s'associaient sans réserve aux démarches de Jean Fleury (très bon style, très belle écriture) auprès de l'administration préfectorale, à plusieurs reprises, sous la Restauration. Nous rappellerons que l'ensemencement fut inscrit par l'ingénieur de la marine Charlevoix de Villers dans les travaux préliminaires de la construction d'un canal qui réunirait la Garonne à l'Adour, par le havre d'Arcachon, et qu'il commença "dans un climat hostile que les usagers des vacants entretenaient par des dégradations nocturnes" à arpenter les dunes de La Teste dès 1778 ; Fernand Labatut, *L'évolution sociale à La Teste*, op. cit., pp. 104-105. Son matériel, après son départ (on l'écarta sur instance de Dupré de Saint Maur), resta à La Teste, entreposé chez Gérard Cravey qui le logeait.

- 42) Charles Daney a présenté Une saison chez Legallais (5 août-15 août 1825) (texte établi sur un document conservé par Patrick Chadeyron) dans les *BSHAA* n° 76, pp. 45-59 et n° 77, pp. 61, présentation assortie de notes précieuses.
- 43) Robert Aufan, Naissance d'Arcachon, *op. cit.*, p. 60. Tindel qui obtenait la concession de 30 ares de prés salés en association avec le sieur Trigoulet venait d'Eyrac où il avait fait une douloureuse faillite (p. 50).
- 44) Robert Aufan, *op. cit.*, p. 63, montre que cette maison construite en 1842 était la première maison "étrangère", mal située rue Léo Neveu par la plaque commémorative actuelle, précédée par un immeuble appartenant en 1836 à Dumora fils aîné.
- 45) B. Ducasse, Le cabotage de la résine entre Arcachon et la Bretagne aux XVII^e et XVIII^e siècles, *D'Arcachon à Andernos*, FHSO et SHAA, La Nef-Chastrusse 1997, pp. 137-143. Il est difficile d'évaluer correctement l'importance des échanges, les maîtres de barques et les armateurs testers étant passés maîtres dans l'art de frauder malgré la vigilance les officiers de l'Amirauté.
- 46) *Histoire de l'Aquitaine*, Privat 1971, ch. XI, Les activités et les hommes, A-M. Cocula, H. Enjalbert et J.-P. Poussou, p. 323.
- 47) En 1653, les Espagnols, alliés des Princes Frondeurs, débarquèrent à La Teste et occupèrent le Château. Pierre Damanieu de Ruat, fidèle au jeune monarque, organisa la résistance et reprit le Château dans le dernier mois de la fronde de l'armée bordelaise (juillet 1653). Voir les articles de Pierre Labat sur cette famille audengeoise, *BSHAA* n° 63, Pierre Damanieu "La Ruscade" (père du précédent), capitaine de Certes et sa famille, pp. 3-24.
- 48) Jacques Ragot, dans son *Histoire de La Teste*, *op. cit.*, consacre au Chemin de fer de Bordeaux à La Teste une "Petite histoire anecdotique", pp. 185-190.
- 49) Emile Pereire et ses amis ont sans doute influencé le choix du tracé de la ligne qui ouvrirait le chemin de l'Espagne. Quand l'Empereur décide de la construction du Bordeaux-Bayonne, il songe à la colonisation de la Grande Lande où il fondera, onze ans plus tard, Solférino dans le domaine impérial qu'il a acquis et offrira les marais d'Orx à un membre de la famille, son cousin Comte Walewski dès 1858.
- 50) Robert Aufan, Le Pays de Buch de la lande aux forêts, XVIII^e et XIX^e siècles, *BSHAA* n° 89, 3^e trimestre 1996, pp. 1 à 40.
- 51) Fernand Labatut, Esquisse de l'évolution démographique dans le Pays de Buch de 1790 à nos jours, *BSHAA* n° 67, 68, 70, 72, 74 et pour la période 1857-1876 n° 68, pp. 40-61 et 70 p. 31-37.
- 52) *Ibid.*, n° 72, pp. 37-39, où l'on évoque la Basse Eyre dans la conjoncture difficile après 1921 et la note 21 de cet article p. 42.
- 53) Jacques Ragot, *BSHAA* n° 30, 4^e tr. 1981 p. 37-38. *Le Mémorial Bordelais* du 21 septembre 1854 conseille à un marchand de la ville qui désire se rendre à Lège pour participer à une adjudication d'un marais à sangsues, le chemin de fer jusqu'à La Teste et ensuite la traversée du bassin

en pinasse jusqu'à Arès, distante de deux kilomètres de Lège. Cette situation durera encore 20 ans.

- 54) Roger Castet, *op. cit.*, évoque la vocation papetière de Facture, relate l'implantation de la Cellulose du Pin (Saint-Gobain) en 1926 et l'évolution de l'usine, p. 28-32, son ouvrage *Biganos d'où viens-tu ?*
- 55) Robert Aufan, *op. cit.*, La naissance d'Arcachon, p. 5.
- 56) Toutes ces villes ont fait l'objet de spéculations, de publicités tout à fait semblables à celles que connut Arcachon. On y voit les activités conjointes des mêmes affairistes, les sociétés immobilières qui créent des quartiers nouveaux, lieux de distractions aménagés au goût de l'époque. Partout on constate que les opérations ferroviaires, financières, foncières, immobilières sont étroitement liées pour la plupart.
- 57) *Atlas historique de la France contemporaine*, 1800-1965, Colin 1966.
- 58) Hausmann, sous-préfet de Nérac, et Lamarque de Plaisance, maire de Cocumont, se connaissaient depuis ce voisinage. Haussman avait fréquenté la plage d'Eyrac dès les années trente. Il partageait l'engouement de Lamarque pour ces lieux et aussi ses convictions bonapartistes.
- 59) Michel Boyé, Arcachon, la capitale, *Une Histoire du Bassin*, Mollat éditeur, 1995, pp. 167-175, évoque cette séance mémorable, et donne une analyse des cinq conditions fixées, financières, usagères, spatiales préalables à l'érection en commune. Il relate les étapes de la mise en place des services communaux, rondement réalisée par Lamarque et le premier conseil municipal, et le transfert des administrations d'Etat au grand dam des édiles testers et notamment du docteur Auguste Lalesque qui avait prévu depuis longtemps cette évolution.

FAMILLES DU PAYS DE BUCH : LES DIGNAC

Les archives de la Marine, qu'il s'agisse des Registres de l'Inscription Maritime⁽¹⁾ ou du fonds de l'Amirauté de Guienne⁽²⁾, ainsi que les registres paroissiaux, font apparaître à La Teste-de-Buch, surtout dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, une deuxième famille largement tournée vers les activités maritimes - charpentiers (calfats et de marine), maîtres de pariage, maîtres au petit ou au grand cabotage - : les Dignac.

L'étude qui suit, après celle consacrée aux Baleste-Baillon⁽³⁾, fournit une nouvelle fois l'occasion, après de multiples contrôles effectués à Rochefort, d'exploiter la riche documentation rassemblée par André Rebsomen et conservée à la Bibliothèque Municipale d'Arcachon, et de présenter des documents inédits.

Au risque de décevoir quelques-uns de nos lecteurs, une double remarque préliminaire s'impose : la masse des données recueillies sur les Dignac n'a pu être intégralement exploitée, en raison notamment de l'imprécision ou des lacunes des registres d'état civil eux-mêmes ; chronologiquement, les bornes retenues sont les suivantes : milieu du XVII^e siècle/premières années du XIX^e siècle.

INTRODUCTION : LES DIGNAC A LA TESTE-DE-BUCH

Le premier registre d'état civil de La Teste date de 1661 ; quant aux archives notariales, sur la période antérieure (1577 à 1660), elles sont très incomplètes. Aussi citerons-nous les hypothèses d'Alain d'Anglade avec toutes les réserves d'usage : «Tout porte à croire qu'il faille retrouver l'origine (de la famille Dignac) près d'Andernos, autour du village Ignac ou Dignac. Ce dernier, jadis érigé en baronnie, fut par la suite rattaché à Lège dont il ne constitue plus aujourd'hui qu'un quartier. Une branche de cette famille se serait fixée au moins dès le XV^e siècle en Dordogne et, après avoir embrassé la religion réformée, serait redevenue girondine à la suite des persécutions religieuses particulièrement violentes en Dordogne à la fin du XVI^e siècle»⁽⁴⁾.

Quoi qu'il en soit, «le quinzième octobre dudit an mil six cens soixante deux, ont fiancé et promis en face de notre mère (la) Ste Eglise de s'épouser par parolles (...) Jean Dignac veuf de feu Marie de Laville d'une part et Andrée de Laville veufve de feu Jean Dumetge tous habitans de cette paroisse», ce qui fut chose faite le 16 janvier 1663⁽⁵⁾.

Ainsi apparaît la famille Dignac dans les registres paroissiaux testerins. Toujours selon Alain d'Anglade, ce Jean Dignac serait le fils aîné de Jean Dignac qui, pour épouser en 1619 Marie de Baleste, aurait abjuré «devant notre très sainte mère l'Eglise la religion prétendue réformée»⁽⁶⁾.

Ce qui est plus sûr, c'est que les tout premiers registres testerins conservent, sur la période 1662-1692 avec d'amples détails, le souvenir de cinq couples (sur la vingtaine répertoriée), dont la parenté est certaine, sinon facilement déduite, et dont une des composantes porte le patronyme *Dignac* :

- Jeanne Dignac, mariée le 7 novembre 1669 à La Teste avec Jean Dumetge⁽⁷⁾ dit *Chounemoine*, fils de Louis

Dumetge, dit *Pinon (ou Pinart)*⁽⁸⁾ et de feu Marie Labouat ;

- Arnaud Dignac dit *Bauden (ou Baudeu)* né vers 1640, fiancé le 14 avril 1670 à La Teste avec Marguerite Laville, fille de Jean Laville et de Jeanne Cravey ;
- Guillaume (Guilhem) Dignac, fiancé le 20 avril 1670 à La Teste avec Marguerite Daycard, fille de feu Michel Daycard, dit *Mouret (?)*, et de Catherine Daubric ;
- Géraud (ou Guiraud) Dignac dit *Gaston*⁽⁹⁾, fiancé le 1^{er} juin 1670 avec Catherine Desbordes, fille de Nicolas Desbordes et de Marguerite Gayet ;
- enfin, Jean Dignac dit *Bauden*, marié le 22 janvier 1682 à La Teste avec Marie Moureau, fille de Jean Moureau, dit *Rivet*⁽¹⁰⁾.

Première certitude : Jeanne Dignac, Arnaud Dignac et Guillaume Dignac sont frères et sœur. Les fiançailles donnent en effet leur filiation : ce sont les enfants de Guillaume Dignac, dit *Bauden*, et de Jeanne Dalis, dont le contrat de mariage daté de 1642 et découvert par M. Pierre Labat, permet en outre de savoir que Jeanne Dalis est la fille d'Arnaud Dalis et de Jeanne Daisson.

Deuxième certitude : Géraud Dignac, dit *Gaston*, est le fils de Gaston Dignac, dit *d'Anne*, et de Magdeleine Bouzats (décédée à l'âge de cinquante ans le 10 décembre 1672 à La Teste). Gaston Dignac est, de toute évidence, à l'origine d'un surnom que l'on retrouvera jusqu'à la fin du XVIII^e siècle ; la première mention semble être celle du 2 mai 1684, à La Teste, à l'occasion du mariage de Jean Dignac, dit *Gaston*, avec Thoumine Villeneuve, de Gujan.

Troisième (quasi) certitude : en s'appuyant sur la transmission familiale des chaffres, selon toute vraisemblance, Jean Dignac, dit *Bauden*, époux de Marie Moureau, est le quatrième enfant du couple Guillaume Dignac/Jeanne Dalis.

Sachant qu'apparaissent entre 1710 et 1720 deux nouveaux surnoms distinctifs, trois branches seront donc ana-

lysées : les Dignac issus de *Bauden*, les Dignac issus de *Gaston* et les Dignac issus de *Mendetes* et de *Joffre*.

I) LES DIGNAC ISSUS DE GUILLAUME, DIT BAUDEN

De Jeanne Dignac, mariée à Jean Dumetge, on connaît deux enfants : Jeanne Dumetge, née le 20 septembre 1670 à La Teste, et dont la marraine fut sa grand-mère maternelle Jeanne Dalis, et Jean Dumetge, né le 5 octobre 1685. Plus conséquente, du moins à travers les archives subsistantes, fut la postérité de ses trois frères.

A) La descendance d'Arnaud Dignac, dit Bauden

De son mariage avec Marguerite Laville, Arnaud Dignac, qui devait décéder à La Teste le 2 mars 1690, eut au moins six enfants dont la destinée ou les alliances n'ont pu être intégralement déterminées :

- Marguerite Dignac, née le 12 avril 1671 (parrain : Jean Dignac qui signe *Dignacq*), qui épousa Jean Dupon⁽¹¹⁾,
- Jean Dignac, né le 4 décembre 1672 (parrain : Jean Dumetge, vraisemblablement l'oncle, et marraine : Louise Dignac),
- Jeanne Dignac, née le 3 février 1675 et décédée le 13 décembre 1678, âgée de «trois ans»,
- Louis Dignac, né le 16 août 1677, dont le parrain fut Louis Dumetge⁽¹²⁾ (s'agit-il de son grand-oncle ?),
- Jeanne Dignac, née le 26 juillet 1680, d'abord mariée à un nommé Taffard, et remariée le 5 février 1715 à La Teste avec le résinier Guiraud Moyzès⁽¹³⁾, fils de feu Guiraud Moyzès et de Marie Tronquet,
- Jeanne Dignac, mariée à Pierre Dulau, tonnelier⁽¹⁴⁾.

L'un (au moins) des deux fils d'Arnaud Dignac convola en justes noces puisque, lors de la signature du contrat de mariage de Jeanne Dignac et de Guiraud Moyzès,

devant Me Taffard, le 26 décembre 1714, aux côtés des beaux-frères Jean Dupon et Pierre Dulau et de la sœur Jeanne, était présente une nièce : Marguerite Dignac.

B) La descendance de Guilhem Dignac

Du couple Guilhem Dignac/Marguerite Daycard, sept enfants ont pu être répertoriés :

- Isabeau Dignac, née le 7 août 1671 (parrain Jean Dignac) et décédée le 6 août 1686 à La Teste,
- Jean Dignac, né en octobre 1672 et décédé le 5 décembre, âgé de deux mois,
- Marguerite Dignac, née le 6 mars 1674,
- Pierre Dignac, né le 18 août 1675 (marraine Jeanne Dignac),
- Marie Dignac, née le 29 août 1677 (marraine Marie Desbordes),
- Etienne Dignac, né le 26 juillet 1683 et décédé le 7 décembre 1686⁽¹⁵⁾,
- Guilhem Dignac, né le 12 octobre 1685, à La Teste, comme ses frères et sœurs.

Compte tenu des règles qui présidaient autrefois à la désignation des parrain et marraine, il convient de remarquer qu'au baptême du 29 août 1677, la marraine se trouve être Marie Desbordes (patronyme quelquefois orthographié Peybordes) ; celle-ci est de toute évidence la belle-sœur ou la nièce par alliance de Géraud Dignac, dit *Gaston*, ce qui laisse supposer une proche parenté entre deux des branches Dignac, qui font l'objet de cette étude.

C) La descendance de Jean Dignac, dit Bauden

Le couple Jean Dignac-Marie Moureau eut, semble-t-il, sept enfants :

- Jeanne, née le 14 décembre 1682 à La Teste,
- Jean, né le 17 septembre 1684 à La Teste et décédé le 7 janvier 1687 (étaient présents à ses obsèques Guiraud et Jean Dignac),

- Jean Dignac, né le 17 octobre 1686 à La Teste,
- Vincent, donné par A. d'Anglade «né en 1692»⁽¹⁶⁾, mais l'acte ne figure pas dans la série GG des archives municipales de La Teste,
- Marie, née le 8 février 1703 à La Teste,
- Pierre, dont la date de naissance n'est pas connue, et qui épousa Jeanne Moyzès dont il eut (au moins) Pierre Dignac né le 11 octobre 1726,
- enfin un autre Jean⁽¹⁷⁾ dont l'acte de baptême n'a pu être retrouvé.

L'un des deux Jean Dignac était surnommé *Mouret* (le basané) et transmet son chaffre à ses fils. Nous nous intéresserons plus particulièrement à sa postérité. Il épousa vraisemblablement en 1723 (le contrat de mariage passé par devant Me Taffard est en effet du 14 mars 1723) Jeanne Daisson, fille du menuisier Jean Daisson et de Jeanne Peyjehan⁽¹⁸⁾. Dans le contrat de mariage, Jean Dignac *Mouret* est présenté comme «charpentier de haute futaie»⁽¹⁹⁾ ; pour la Marine, il est repris comme charpentier calfat.

De son mariage avec Jeanne Daisson, il eut sept enfants :

- Jean, né en décembre 1725⁽²⁰⁾,
- Anne, née vers 1726/1727, fiancée le 14 février et mariée le 22 février 1751 à La Teste avec le forgeron Bertrand Dubos⁽²¹⁾, décédée le 14 novembre 1791,
- Marie Dignac, qui épousa le 19 novembre 1754 à La Teste le charpentier Charles Larrègue⁽²²⁾,
- Pierre Dignac, dit *Mouret*, qui suit § a,
- Jean Dignac, dit *Mouret*, qui suit § b,
- Jean Dignac, né le 29 juillet 1738,
- Nicolas Dignac, qui suit § c.

Jean Dignac *Mouret* mourut vraisemblablement au cours des dernières semaines de 1753 ou début 1754 ; son testament est daté du 2 octobre 1753.

a) *Les enfants de Pierre Dignac Mouret*

Après des fiançailles célébrées le 17 avril 1763, le charpentier Pierre Dignac *Mouret* se maria le 18 mai à La Teste avec la veuve de Pierre Merle, Marie Baudens, fille de Jean Baudens et de Catherine Lagarde. Le couple aurait eu quatre enfants :

- les jumeaux Jean et Nicolas Dignac, nés le 7 août 1764 (Jean mourut le 11 juin 1774),
- Jean Dignac, né le 27 janvier 1766,
- et Pierre Dignac, né le 20 janvier 1768.

La carrière du «capitaine de barque»⁽²³⁾ Jean Dignac, né en 1766, est relativement bien connue⁽²⁴⁾. Matelot à l'âge de douze ans, il savait lire et écrire. En 1783, il est embarqué à Bordeaux sur le *Bien-Aimé*, puis, à partir du 20 juin 1784, sur la *Martinique*. En 1785-1786, il navigue au petit cabotage, en 1787, «au commerce», de 1788 à 1791, de nouveau au cabotage. Ce long apprentissage lui permet d'être reçu maître au petit cabotage le 19 mai 1791. En 1792, il commande le *Saint-Jean d'Arcachon*, propriété de la veuve Duman mais, quelques jours à peine après son mariage à La Teste le 9 mars 1793 avec Catherine Videau⁽²⁵⁾, il a le malheur d'être coulé le 30 mars par un corsaire anglais «près de la Baleine» : pris par les Anglais, il est cependant renvoyé à La Teste. Il prend alors le commandement du brick *Le Modeste d'Arcasson*, qui appartient à Peyjehan jeune.

En 1796, il commande la chaloupe *La Pauline*, avant de devenir associé avec Quincarnaud, propriétaire en 1798 du *Désir de Paix*. Veuf le 14 mai 1799, il se remarie avec sa jeune belle-sœur Marie Videau⁽²⁶⁾ le 30 thermidor an VII. En 1802, il est à la barre de *La Marie* dont l'armateur est Lévêque fils ; en 1803, il achète, avec Peyjehan, *La Marie* qui est, sous le nom d'*Aimable Julie*, transformée en chasse-marée et avec laquelle il se livre à la pêche au peugue. En 1805, il commande *La Geneviève* qui lui appartient et avec laquelle il disparaît le 8 brumaire an XIV devant le Fort de la Roquette⁽²⁷⁾.

Il laissait deux jeunes enfants :

- Jean Dignac, qui épousa à La Teste, le 21 septembre 1826, Marguerite Castéra, fille de Jean Castéra et de Catherine Dejean,
- et Geneviève Dignac, qui se maria le 23 juillet 1827, à La Teste, avec Pierre Pichard, fils de Pierre Pichard et de Jeanne Lestage.

b) *les enfants de Jean Dignac Mouret*

Né le 20 juillet 1735 à La Teste si l'on en croit les registres de l'Amirauté⁽²⁸⁾, Jean Dignac *Mouret*, maître de barque, épousa en 1765 (les fiançailles furent célébrées à La Teste le 22 septembre au lendemain du contrat de mariage) Marie Baleste-Baillon, fille de Guillaume Baleste-Baillon et de Jeanne Deslix.

Le couple eut au moins neuf enfants⁽²⁹⁾ :

- Jean Dignac, né le 20 juin 1766 et décédé le 7 novembre de la même année,
- Marie Dignac, née le 8 septembre 1767 et décédée le 27 juin 1768,
- Nicolas Dignac, né le 19 septembre 1768 et décédé le 3 janvier 1778,
- Pierre Dignac, né le 17 août 1770
- Marie Dignac, née le 5 février 1772,
- Jean Dignac, né le 20 décembre 1773 et décédé le 25 janvier 1774,
- Pierre-Edmond Dignac, né le 20 novembre 1775 dont postérité,
- Jean Dignac, né le 7 janvier 1777 et décédé le 8 janvier 1777,
- François-Xavier, né le 2 décembre 1778.

Pour des raisons qui nous échappent, Alain d'Anglade a bâti, sur la personne de Jean Dignac *Mouret*, ce qu'il faut bien appeler la légende du corsaire Jean Dignac, qui

se serait illustré contre les Anglais de 1780 à l'an IX ! En effet, plusieurs documents conservés dans les services d'archives publics, permettent de réduire à néant cette thèse.

Tout d'abord, le recensement de l'an IV : à la rubrique n° 21 de la «section de la By» (Labie), il est expressément indiqué que Marie Baleste, âgée de 55 ans, cultivatrice, née à La Teste, est «veuve» et que vivent avec elle ses deux fils : Pierre Dignac, âgé de 20 ans, secrétaire de l'administration, et François Dignac, âgé de 14 ans, marin⁽³⁰⁾.

Les registres de la Marine, dépouillés par André Reb-somen, confirment en tous points ces données : ils précisent que Jean Dignac *Mouret* est décédé le 10 mai 1781 à Donville, diocèse de Coutances, «retour des prisons d'Angleterre», ayant été pris commandant la barque *La Vertu*⁽³¹⁾.

S'agissant de cette dernière unité qui, selon A. d'Anglade, faisait partie avec le vaisseau *Le Galand* (40 tonneaux) et la chaloupe *La Marie* (36 tonneaux) de l'armement de Jean Dignac *Mouret* depuis 1775-1777, sa mention dans le *Rôle d'armement au cabotage* pour la période 1780 à 1789 ne laisse aucun doute sur le destin tragique de Jean Dignac en 1781. En effet, elle ne figure pas au titre de l'année 1781 alors qu'elle est reprise pour l'année 1780 sous le numéro 27 : «La barque *La Vertu* du port de 36 tonneaux, tirant d'eau chargée 6 pieds et non chargée 4 pieds, appartenant à Jean Dignac et consorts, armée à La Teste de Buch le 9 octobre 1780 sous le commandement de Jean Dignac dit *Mouret* pour aller à Rochefort. Jean Dignac dit *Mouret*, de La Teste, 44 ans, 2 matelots, un novice et un mousse». Mieux, on sait par un autre registre que *La Vertu*, construite à Redon en 1776, a été prise par les Anglais, avec son équipage, le 12 mars 1781 au travers de Penmarch⁽³²⁾.

La disparition tragique de Jean Dignac *Mouret* en 1781 rend plus compréhensible l'indication, en 1813, «qu'il est décédé depuis très longtemps sans pouvoir préciser ni l'époque, ni le lieu du décès».

N° des unités	Age	profession	Lieu de naissance
N° 20			
Jean Marie	39	capitaine de barque	Labie
Marie Baleste	45	cultivatrice	La Teste
Jean Marie	16		
Jean Marie	22	marin	Labie
<hr/>			
N° 20 Bije			
Jean Marie	30	marin	Labie
Marie Baleste	25		
<hr/>			
Marie Baleste	55	cultivatrice	Labie
Jean Marie	20	secrétaire de l'administration	
François Dignac	14	marin	
<hr/>			
N° 21			
Jean Marie	36	secrétaire	Labie
Marie Baleste	25		
Jean Marie	30	marin	Labie
<hr/>			
N° 22			
Marie Baleste	44	cultivatrice	Labie
Jean Marie	23	secrétaire	
Marie Baleste	9		
<hr/>			
N° 23			
Marie Baleste	46	secrétaire	Labie
Jean Marie	12	secrétaire	
Jean Marie	10		
Marie Baleste	18	secrétaire	Labie
<hr/>			
N° 24			
Marie Baleste	38	secrétaire	
Marie Baleste	15		
Marie Baleste	13		
Jean Marie	10		
Jean Marie	4		
Jean Marie	5		
<hr/>			
N° 25			
Marie Baleste			

La vie de Jean Dignac *Mouret*, sans être aussi glorieuse qu'a pu l'imaginer Alain d'Anglade, fut en réalité une vie courageuse de maître au cabotage. «Garçon, de taille moyenne, châtain»⁽³³⁾, il fut reçu d'abord maître au petit cabotage le 26 juillet 1760, ensuite (quelques mois après son mariage) maître au grand cabotage le 30 juin 1766. Pour ce dernier passage, il avait «été examiné (...) par deux anciens capitaines de navires de ce département nommés Louis Laclotte et Antoine Jusselain».

Le Registre pour servir à l'enregistrement des officiers, mariniers et matelots du quartier de La Teste de Buch, pour la période 1764 à 1775, nous apprend qu'avant sa dernière réception, il a accompli «trois campagnes pour le Roy, la dernière en 1762». Ce que confirment les Registres de l'Amirauté : envoyé dès l'âge de 21 ans en qualité de simple matelot sur le *Dauphin Royal* commandé par Monsieur Dartubie, capitaine de vaisseau, il y reste neuf mois et quinze jours pendant les années 1757-1758. Puis il embarque sur le vaisseau *Le Soleil Royal*, commandé par le chevalier de Conflans, chef d'escadre, pendant cinq mois treize jours de l'année 1759 et sur le *Saint-Michel*, commandé par Monsieur de Lezardais, pendant treize mois, des années 1761 et 1762". Entre deux campagnes, il avait continué à naviguer sur des barques testerines à destination de «Redon, Marans, etc... pendant 48 mois 6 jours des années 1751-52-53-54-55-58-59 et 60 et en qualité de maître au petit cabotage sur les chaloupes et chasse-marées nommés *La Providence, Les trois amis et La Marie* à destination de Bayonne, Redon, Quimper et Auray pendant 27 mois des années 1760-61-63-64-65 et 1766»⁽³⁴⁾.

Le 19 octobre 1766, il était procédé au partage entre les trois frères Dignac : Pierre dit *Mouret*, Jean dit *Mouret* et Nicolas ; l'aîné Jean, comme le benjamin prénommé Jean lui aussi, étaient donc décédés⁽³⁵⁾.

De son mariage avec Marie Baleste-Baillon, décédée à l'âge de quatre-vingt-trois ans le 19 novembre 1819, Jean Dignac *Mouret* n'eut donc que deux fils qui lui survécurent : Pierre-Edmond et François-Xavier. Ce dernier n'eut

pas de postérité. Le *registre matricule des officiers, mariniers et matelots*, pour la période de l'an XII à 1816, nous éclaire à ce sujet : «François Dignac, dit *Amoureux*, né à La Teste le 2 décembre 1778, taille moyenne, cheveux châtons, fils de feu Jean, capitaine, et de Marie Baleste-Baillon, demeure à La Teste. Prisonnier en Angleterre en l'an XII pris sur la frégate *La Franchise*. Son frère a reçu une lettre dans laquelle il est dit que François Dignac, dit *Amoureux*, est mort à Stapleton, le 3 avril 1807»⁽³⁶⁾.

Pierre-Edmond Dignac, quant à lui, secrétaire de l'administration (municipale) en l'an IV, épousa le 12 mai 1813 à La Teste-de-Buch Anne-Elisabeth Daisson, fille de Pierre-Auguste Daisson et de Marie Bestaven : il est alors greffier de la justice de paix. Sa descendance a fait l'objet de nombreux articles dans le bulletin de la Société.

c) les enfants de Nicolas Dignac

Né le 8 août 1742 à La Teste, le charpentier Nicolas Dignac (dispensé du chaffre *Mouret*) se maria en 1765/1766 avec Marie Maignet (le contrat de mariage fut passé le 21 septembre 1765).

De cette union, naquirent quatre enfants :

- Marie, née le 25 juillet 1769 et décédée le 6 septembre 1779,
- Marie, née le 29 mai 1771 et décédée le 9 juillet 1771,
- Jean, né le 13 septembre 1773,
- et Jeanne, née le 25 novembre 1776 et décédée le 16 juin 1780.

Marie Maignet est décédée le 22 octobre 1785 à La Teste.

(à suivre)

Michel BOYÉ

Avec le concours du Cercle Généalogique du Pays de Buch et du Bassin d'Arcachon et les contributions de MM. Robert Aufan et Pierre Labat.

NOTES

- 1) Actuellement conservés au Service Historique de la Marine à Rochefort.
- 2) A.D. Gironde, série B.
- 3) Voir Bulletin de la Société Historique et Archéologique d'Arcachon (B.S.H.A.A.) n° 66, pp. 22 à 34.
- 4) Alain d'Anglade, *Notes sur le corsaire Jean Dignac de La Teste-de-Buch au XVIIIe siècle*, Bordeaux, 1968 et *Etude généalogique sur la famille Dignac*.
- 5) A.M. La Teste-de-Buch, registres paroissiaux.
- 6) A. d'Anglade, *ouvrage cité*, p. 1.
- 7) Les fiançailles avaient été célébrées le 28 octobre 1669 à La Teste.
- 8) Ce chaffre figure sur l'acte de baptême de son fils Jean, en date du 5 octobre 1685.
- 9) Chaffre porté sur l'acte de baptême de sa fille Jeanne, daté du 14 septembre 1685.
- 10) Il est à noter que le 5 août 1669 furent célébrées à La Teste les fiançailles de Jean de Moureau dit *Rivet*, charpentier, veuf de Jeanne de Seres (?) avec Jeanne Duprat, veuve de Jean de Bouyer ; peut-on en déduire que les beau-parents de Jean Dignac, dit *Bauden*, étaient Jean Moureau et feu Jeanne de Seres ?
- 11) Veuf, Jean Dupon se remaria le 26 octobre 1728 à La Teste avec Marie Ménagey.
- 12) On trouve dans les registres testerins le décès d'un Louis Dumetge à la date du 30 juin 1687, à l'âge de 55 ans.
- 13) D'où Jean Moyzès né le 21 juin 1716 à La Teste.
- 14) De ce couple, on connaît cinq enfants : *Marie Dulau*, fiancée le 20 décembre 1733 et mariée le 19 janvier 1734 avec le marinier Guillaume Mauvin, de Carcans, fils de feu Guillaume Mauvin et de Peyronne Moureau ; *Marie Dulau*, fiancée le 24 juin et mariée le 11 juillet 1734 avec le marinier Jean Priou, fils de feu Michel Priou et de Marie Duprat ; *Vincent Dulau*, marinier, fiancé le 14 août et marié le 30 août 1735 avec Marie Lapeyre, veuve de Pierre Pascuau ; *Jeanne Dulau*, née le 31 novembre 1715 à La Teste, fiancée le 16 septembre et mariée le 23 octobre 1736 avec Raymond Maleyran, de Lacanau, fils d'Amaud Maleyran et Marie Vignau ; enfin, autre *Jeanne Dulau*, mariée le 20 mai 1742 avec Gérard Moyzès, fils de Jean Moyzès et de feu Marie Taffard.
- 15) Présents aux obsèques Jean (oncle ?) et Guilhem Dignac (père ?).
- 16) Notes dactylographiées communiquées par M. Denis Blanchard-Dignac.
- 17) En effet, le contrat de mariage de Jean Dignac, dit *Mouret*, précise qu'il avait pour témoins : son frère *Jean Dignac*, sa sœur *Marie Dignac*, sa belle-sœur *Jeanne Moyzès*, son oncle *Jean Moureau*, dit *Ribet* et sa tante *Marie Moureau*.
- 18) Jean Daisson avait épousé le 7 février 1696 à La Teste Jeanne Peyjehan. Veuf, il se remaria avec Anne Baleste. Ce qui confirme le contrat de

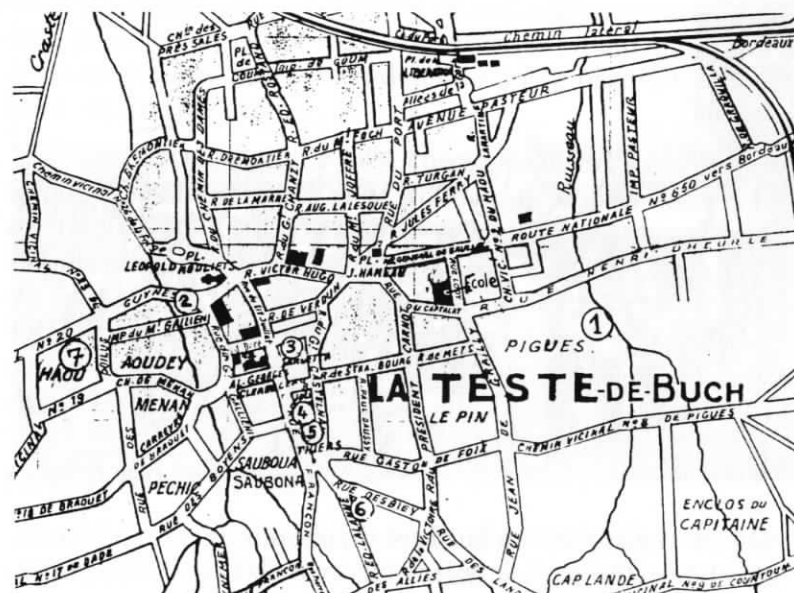
- mariage du 14 mars 1723 qui donne Anne Baleste, «marâtre» de Jeanne Daisson, par ailleurs assistée de : Marie, Jean et Marianne Daisson, ses frère et sœurs, de Pierre Taffard, son oncle, et de Catherine Taffard, sa cousine.
- 19) Cette profession est reprise à l'occasion de l'accord passé le 25 avril 1751, devant Me Eymericq, entre Bertrand Baleste-Marichon et «Jean Dignac dit *Mouret*, maître charpentier de haute futaie, héritier de sa mère Marie Moureau *Ribet* veuve».
 - 20) Acte détérioré sur lequel figure: «...décembre 1725, Jean Dignac fils de ... et Jeanne Daisson».
 - 21) Fils de Jean Dubos et de Catherine Duprat.
 - 22) Fils de Jean Larrègue et d'Élisabeth Rouillan.
 - 23) Profession mentionnée sur la publication de mariage du 24 février 1793.
 - 24) B.M. Arcachon, fonds Rebsomen.
 - 25) Fille du négociant Jean Videau et de Catherine Bouzats, née le 1er septembre 1771 à La Teste.
 - 26) Née le 3 octobre 1777 à La Teste.
 - 27) Sa veuve se remaria le 3 mars 1813 avec Pierre Pomade, notaire impérial à Audenge, né à Parentis le 18 septembre 1780, fils d'Étienne Pomade, négociant, et de Charlotte Fondeviolle.
 - 28) Cette naissance en 1735 pose problème : aucun acte ne figure sur les registres paroissiaux de La Teste à la date en question. N'y aurait-il pas eu une erreur de transcription (du curé ou du scribe de l'Amirauté) ? Jean Dignac *Mouret* ne serait-il pas né le 29 juillet 1738 (acte retrouvé), le couple Jean Dignac/Jeanne Daisson n'ayant que deux fils prénommés Jean et non trois ?
 - 29) Vivaient, à la même époque à La Teste, deux couples Jean Dignac/Marie Baleste-Baillon, si bien que trois naissances sont difficiles à affecter : celles de Jean Dignac, né le 2 février 1780 et décédé le 10 juin 1781, de Jean Dignac né le 2 avril 1781 et décédé le 26 avril 1781, de Marie Dignac née le 29 mai 1781 et décédée le 23 août 1782.
 - 30) A.D. Gironde, 4 L.
 - 31) *Registre (...) des capitaines, maîtres ou patrons, bâtiments et gens de mer hors des classes de service du quartier de La Teste de Buch (1776 à 1787)*.
 - 32) B.M. Arcachon, fonds Rebsomen, *Vaisseaux et autres bâtiments*, n° 37.
 - 33) B.M. Arcachon, fonds Rebsomen, *Registre pour servir à l'enregistrement des officiers, mariniers et matelots du quartier de La Teste, 1750 à 1761*, n° 122.
 - 34) A.D. Gironde, 6 B 29 (F° 168).
 - 35) Preuve supplémentaire du sérieux avec lequel étaient tenus les *Registres de la Marine*, entre 1750 et 1761, Jean dit *Mouret* est dit «3ème fils de Jean Dignac et de Jeanne Daisson alors qu'entre 1764 et 1775 il est présenté comme le «2ème fils». Jean Dignac aîné, en 1725, est donc décédé entre 1761 et 1764.
 - 36) B.M. Arcachon, fonds Rebsomen.

SOUVENIRS D'ENFANCE SOUS L'OCCUPATION

L'ECOLE : OCTOBRE 1940

C'est en découvrant une carte postale de La Teste datant des années cinquante qu'une foule de souvenirs me sont tout à coup revenus à l'esprit.

Cette vue illustre le vieux stade municipal dans lequel nous, les garçons de l'école du Captalat, allions pratiquer les quelques disciplines sportives que nous dispensait avec son enthousiasme communicatif notre moniteur d'éducation physique M. Lafère (n° 1, plan).



Mais un certain détail me troublait ; en effet apparaissait sur la partie droite de cette photo un fossé bordant le terrain de jeux. Servant à drainer les eaux de pluie mais attribué pendant la guerre à une autre fonction, il était notre "refuge" lorsque les alertes au bombardement nous obligeaient à quitter précipitamment l'école. C'est dans cette sorte de tranchée naturelle que nous nous accroupissions afin de nous protéger, soi-disant, des éclats éventuels des bombes rasantes, dont la particularité est la suivante : lors du contact avec le sol, elles éclataient et se fragmentaient en projetant, au raz de la terre et dans un grand rayon, de la mitraille.

Combien de fois avons-nous parcouru en rang et sans traîner la rue qui reliait l'école de garçons⁽¹⁾ au stade ?

Heureusement, la plupart du temps ce n'était que pour des exercices car ces sorties, qui nous comblaient de joie malgré tout et rompaient la monotonie de nos chères études, auraient pu se terminer dans un bain de sang vu la précarité de l'abri⁽²⁾. Les filles installées à l'école Gam-



betta iront s'abriter en bordure du chemin vicinal n° 20 dit des Guynes, qui part depuis le jardin de l'église (n° 2, plan).

Sortant par la porte en face de cette dernière, le trajet était très court et moins ludique que celui des garçons ; la protection pas plus efficace et heureusement pour les enfants le danger inexistant.

Une autre tranchée avait été creusée mais celle-là pour l'exercice des troupes allemandes entre la double rangée des platanes de la place Gambetta (n° 3, plan). On pouvait voir encore après la Libération les fils de fer tendus entre les arbres pour empêcher la population de traverser cette zone qui devait servir de terrain de manœuvres.

Une autre anecdote, relative à notre scolarité et dont la réalité m'a été confirmée par un camarade de classe, se rapporte aux conditions d'emploi du temps de notre première année d'école primaire, l'année du préparatoire en 1940.

Les troupes ennemies ont envahi notre région à partir de fin juin et surtout début juillet 40⁽³⁾ et l'école du Capitat fut sans doute réquisitionnée à la rentrée par les Allemands, ce qui nous obligeait à «investir» l'école Gambetta (filles) en alternance, une demi-journée pour les garçons,

l'autre pour les filles. La durée de cette bizarrerie ne peut être précisée en l'absence de documents officiels mais elle a marqué d'une manière indélébile notre premier contact avec «la grande école».

Un autre souvenir lié à l'occupation est sans contexte l'obligation qui nous était imposée d'honorer la personne du Chef de l'Etat français, en l'occurrence le maréchal Pétain dont le portrait ornait chaque classe, en chantant un hymne journalier à sa gloire : «Maréchal, nous voilà». Vite remplacé à la Libération par des chants plus républicains, tels *La Marseillaise* oubliée pendant 4 ans et *Sambre et Meuse*.

L'ALIMENTATION

Pour nous les enfants, les plus mauvais souvenirs de cette période sont d'ordre alimentaire et donc liés au ravitaillement. Le manque de produits de base est des plus criant et cette pénurie va durer bien au delà de la Libération en 1944 et même de l'armistice en 1945, puisqu'il semble, d'après les documents en notre possession, que nous utiliserons les célèbres cartes d'alimentation jusqu'en sep-



tembre 1948 et certains coupons détachables jusqu'au 2^e trimestre 1949 ? Aussi, lorsque les autorités organiseront une distribution gratuite de biscuits vitaminés, ces derniers seront les bienvenus afin d'améliorer la monotonie de notre alimentation⁽⁴⁾.

Peut-être est-il bon de rappeler aux générations nées avant la guerre et informer les autres comment les consommateurs étaient rangés en 8 grandes catégories⁽⁵⁾ qui définissaient ainsi les « besoins journaliers » de chacun.

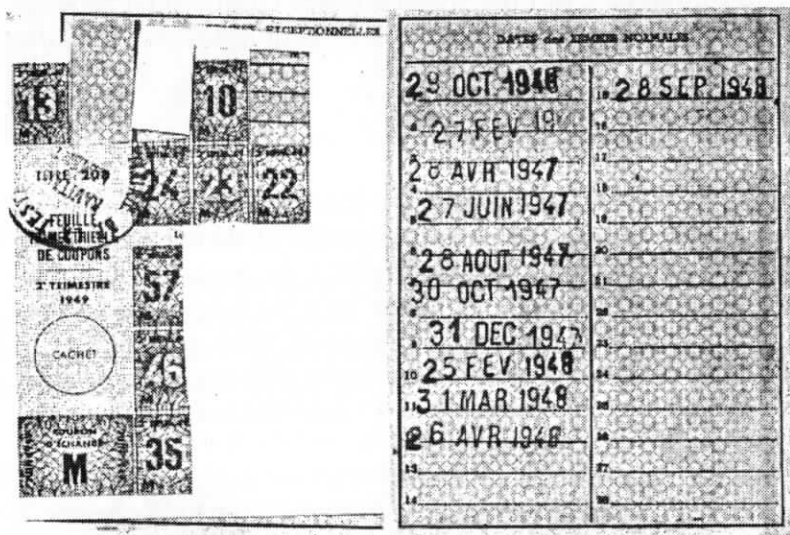


Tableau des catégories de consommateurs

		<i>Nbre calories</i>	<i>Protéines</i>
		<i>3^e trim. 42⁽⁶⁾</i>	<i>(Gr.)</i>
E	enfants de moins de 3 ans	1.520	48,3
J1	enfants de 3 à 6 ans	1.595	54,9
J2	enfants de 6 à 13 ans	1.417	42,1
J3	enfants de 13 à 21 ans (à partir de 1941)	1.630	49,5
A	adultes de 21 à 70 ans	1.430	37,9
V	adultes de plus de 70 ans		
T	travailleurs exerçant des métiers pénibles	T1 1.614 T2 1.797	40,0 42,2
C	agriculteurs de plus de 21 ans (les rations varient beaucoup selon le type de culture)		

Pas de distinction entre féminin et masculin, sauf pour le tabac seulement attribué aux hommes. Quelques rations supplémentaires sont données aux femmes enceintes FE, femmes allaitantes FA, travailleurs de force T1 et T2, mineurs, malades.

Les rations de pain sont fixées à 350 g/jour en septembre 1940, 275 g en avril 1941 et 300 g en novembre 1943. Ces chiffres semblent presque normaux et même excédentaires vu l'évolution de nos modes d'alimentation depuis la fin de la guerre, mais à cette époque ce sont de dures privations. Il en sera de même de tous les autres aliments, viande, sucre, huile notamment, la ration journalière « honorée » pour un adulte n'est souvent que de 1200 calories, moins de la moitié de la consommation d'avant-guerre⁽⁷⁾. On peut aisément imaginer les compléments familiaux nécessaires afin d'éviter les carences inévitables.

Heureusement que La Teste possédait à cette époque une grande quantité de jardins familiaux dans lesquels les légumes de base « fleurissaient », plus quelques tubercules de circonstance comme les topinambours⁽⁸⁾ et les rutabagas qui remplaçaient les pommes de terre⁽⁹⁾ attaquées par les doryphores. Ce terme désigna péjorativement les troupes d'occupation, faisant ainsi allusion à leur méthode de réquisition des produits alimentaires.

Cependant, le document ci-contre⁽¹⁰⁾ nous montre que les Allemands s'intéressent à d'autres fournitures, en l'occurrence du foin. Sans doute ont-ils quelques animaux de monte ou de trait à nourrir ; on ne peut pas penser que ce foin servira de « litière » aux soldats ! Le document date du 9 août 1940, ils n'attendent pas pour se servir mais ils payent.

LA PRÉSENCE ÉTRANGÈRE

Un autre type de réquisition porte évidemment sur les bâtiments pour loger les services officiels et les hommes de troupe. Les officiers investirent quelques villas inocc-

BRASSERIE DE LA TESTE (Gironde)

FABRIQUE

DE BOISSONS GAZEUSES

BIÈRES

EN FUTS ET EN BOUTEILLES

TÉLÉPHONE N°

II. C. Bordeaux

LA TESTE (GIRONDE)

M

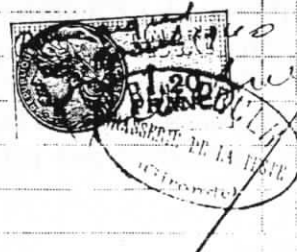
132

Doit

La Teste, le

193

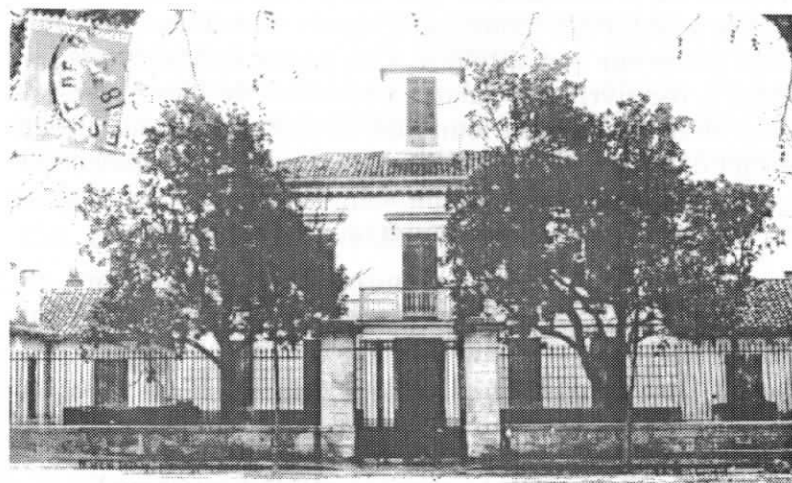
100 - 100000 - BORDEAUX

<i>Reçu des Troupes Allemandes</i>	
<i>la somme de mille francs</i>	
<i>pour location et route de faire</i>	
<i>sur pied 2 ma main route</i>	
<i>du Pyla à la Teste.</i>	
<i>La Teste le 9 août 1940.</i>	
	

cupées dans le Pyla⁽¹¹⁾ qui est interdit depuis 1940 aux autochtones et encore plus aux touristes⁽¹²⁾.

L'emplacement de la «Kommandantur» se situe dans ce qui sera nommé plus tard la maison Lalanne⁽¹³⁾ place Jean Hameau dont la statue sera démontée par les Allemands fin 1941 pour être fondue. Mais nous avons connu une autre occupation dans le quartier de Saubona ; la troupe logeait dans la maison Lesca, rue du 14 juillet (n° 4, plan), et avec tous les enfants des alentours, nous mimions les gestes des soldats étrangers sans nous rendre compte un seul instant de la dérision de nos jeux dans ce contexte là.

Signalons que le voisin immédiat de cette caserne allemande se trouvait être M. Vareilles, un résistant de «haut rang» qui habitait l'ancienne maison Bestaven, place Thiers (n° 5, plan). Après la Libération, il fut président de la Délégation spéciale, nommé par arrêté du Commandement régional des FFI en date du 30 août 1944 en remplacement du conseil municipal dissous⁽¹⁴⁾.



D'autres immeubles ont été envahis par les troupes allemandes. Nous avons connaissance par des témoignages d'au moins deux autres occupations dans la rue E. Lalanne (n° 6, plan). Après cet article nous espérons d'autres détails pour étoffer notre connaissance.

LES CONTRAINTES JOURNALIÈRES

Pendant cette période, les moyens de locomotion sont très réduits, peu d'automobiles circulent, réservées aux services d'urgence, quelques-unes sont équipées de gazogènes volumineux dont le maniement est parfois assez délicat. Pour la majorité de la population, seuls les vélos restent le moyen le plus répandu. Mais les pneumatiques sont distribués avec des tickets et selon le réapprovisionnement des magasins, aussi allons-nous voir apparaître les pneus pleins faits de rondelles découpées dans du caoutchouc récupéré, enfilées sur un fil de fer et qui prennent la place du pneu manquant.

Ce n'est pas très confortable mais ça dépanne en attendant la distribution officielle.

Dans tous les domaines règne la débrouillardise et à ce jeu là, le Français est passé maître.

Ainsi verra-t-on la récupération d'une foule d'éléments quotidiens, à commencer par les peaux de lapin mises à sécher avant d'être monnayées auprès du ramasseur de métaux juché sur son attelage. Ces peaux serviront notamment à recouvrir des sabots à semelles de bois et tressés pour chausser la gent féminine. Même les cheveux furent l'objet d'un ramassage pour fabriquer des tissus peu résistants certes mais qui dépannaient⁽¹⁵⁾, avant la fabrication de la rayonne et de la fibranne, autres ersatz⁽¹⁶⁾.

Le type d'économie réduite que nous subissions entraînait un rejet presque nul des déchets ménagers, les animaux domestiques volailles lapins servant à éliminer quelques reliefs. Tous les récipients contenant du liquide sont en outre rapportés, la distribution se faisant à partir de stockage en vrac. Ainsi la collecte des ordures ménagères se faisait à l'aide d'un tombereau attelé à un cheval.

En période estivale, nous visitons les vergers qui entouraient ou parsemaient la commune et faisons provisions de fruits de qualité rustique, certes, mais qui amélioraient l'ordinaire⁽¹⁷⁾. N'oublions pas les voyages semi-clandestins

des adultes vers les Landes proches et dont nous attendions le retour avec des mines de conspirateurs ; ils rapportaient parfois quelques denrées rares. Le récit de ces escapades réalisées en train puis à bicyclette complétait l'imaginaire des enfants tenus la plupart du temps en dehors des grandes discussions politiques ou économiques dans cette période trouble où la moindre opinion mal rapportée pouvait conduire à des arrestations tragiques.

Parmi les obligations difficiles à avaler et qui pèseront longtemps sur notre vie quotidienne, signalons le couvre-feu qui, à partir d'une certaine heure, empêche tout déplacement des habitants, sinon il faut un laissez-passer. Puis l'obligation de camoufler les lumières des maisons en tapissant notamment les persiennes avec du papier bleu, afin que l'éclairage domestique soit invisible depuis la rue, soi-disant à cause des alertes de l'aviation alliée. A propos d'éclairage, il faut rappeler les nombreuses coupures de courant qui vont nous obliger à réutiliser les lampes à pétrole dont la distribution est aussi contingentée. Pour diversifier, nous aurons recours aux bougies données au compte-goutte, aussi pas question de gaspillage ; le soir à la veillée les devoirs sont prioritaires. Mais il faut s'attacher au bon réglage de la flamme des lampes, sinon elles répandent dans l'atmosphère des résidus volatils et malheur à nos cahiers.

LA LIBÉRATION, AOUT 1944

La première manifestation de ce changement brutal fut la joie des adultes et des résistants qui sortaient enfin de leur anonymat⁽¹⁸⁾ et envahissaient les rues de la ville dont les maisons ont été pavoisées de drapeaux français, évidemment, mais parfois aussi anglais et américains, ce qui était plus rare. Plus tard viendra le bataillon des femmes tondues⁽¹⁹⁾ et d'autres règlements de compte, mais qu'à notre âge nous avons ignorés.

Bloqués si longtemps dans nos déplacements autour de La Teste par les troupes d'occupation, quelle ne fut pas notre joie de récupérer peu à peu les différents sites en fo-

rêt ou vers la mer une fois ceux-ci débarrassés des pièges laissés par les Allemands et dont l'élimination perdura jusqu'en 1947⁽²⁰⁾ et qui resurgissent de temps en temps sur nos plages⁽²¹⁾. Sitôt les occupants partis, nos aînés investirent les forteresses récupérant toute une panoplie d'armes abandonnées, de munitions qu'ils ont démontées, extrayant de l'intérieur les «macaronis» de poudre de couleur jaune ou noire ; ces derniers sont des bâtonnets creux de 48,5 de long et de 5 mm de diamètre. Fichés en terre, allumés à une extrémité, ils devinrent de merveilleuses fusées. Ces jeux auraient pu dégénérer car notre inconscience juvénile ne nous permettait pas d'en mesurer tous les dangers.

Puis nous avons investi notre forêt usagère libérée qu'elle était de la présence de ces soldats «vert de gris» qui la parcouraient à bicyclette sur des pistes étroites en ciment qu'ils avaient fait réaliser pour relier La Teste et les plages océanes, aucune route n'ayant été terminée avant leur arrivée pour relier Pilat à Biscarrosse⁽²²⁾. La piste 214 n'est pas encore tracée évidemment. Ces pistes ont aujourd'hui disparu sous le sable car non entretenues ; elles nous permettront pendant quelque temps de sillonner à vélo cette forêt à la recherche des «galips» et des «pignes» très efficaces pour allumer les feux des cuisinières à bois, seule source de chauffage domestique en service dans la plupart des maisons de La Teste, hormis les cheminées conservées dans quelques foyers.

Ainsi progressivement nous sommes passés d'une époque à une autre, redécouvrant dans sa totalité un pays que nous avons un peu oublié pendant quatre ans. Sans doute allions-nous subir encore quelques années de vaches maigres pour notre croissance physique, mais cette sensation de liberté retrouvée n'avait pas de prix. Peut-être n'est-il pas inutile de témoigner à l'automne d'une vie, en rappelant les souvenirs d'une enfance mise sous le boisseau pendant de si longues années.

Michel JACQUES

NOTES

- 1) Seul le cours complémentaire de l'école du Captalat est mixte. M. Dugnon, qui fut le premier directeur du CES de La Teste (on ne disait pas encore principal), se souvient qu'enseignant au cours complémentaire mixte de La Teste en remplacement de M. Henri Dheurle, mort en déportation (voir M. Labatut, *Bulletin de la S.H.A.A.* n° 54), il y avait une soixantaine d'élèves répartis en 3 classes. Une 6^e assurée entièrement par M. Tachoures, sauf l'anglais. Le cours de français se faisait sous l'autorité de Mlle Dubos, directrice de l'école de filles, en commun avec la 6^e filles à l'école Gambetta, vers 1948. Puis ensuite filles et garçons étaient regroupés à l'école de garçons rue du Captalat pour une cinquième et une troisième qui présentait au brevet élémentaire ; point de quatrième (ce qui paraît bizarre). *Sud-ouest* du 3/8/93. J. Dubroca.
- 2) D'après M. Ragot *Arcachon et ses environs pendant l'occupation, 1940-44*, les bombardements furent concentrés sur Cazaux. Il en dénombre 6 du 27 mars 1943 au 19 juin 1944 et un à Arcachon le 14 août 1944. La Teste ne fut jamais la cible de l'aviation anglaise.
- 3) *Ibid.* p. 7.
- 4) *Ibid.* p. 10.
- 5) Alfred Sauvy, *La vie économique des Français de 39 à 45*, p. 121 et 123. Données fournies essentiellement par le «Bulletin rouge brique».
- 6) *Ibid.* citant M. Cépède, Hélène Tierchand, *Sud-ouest* du 6 août 1995, signale que les tickets ne permettent d'obtenir que 120 gr. de poisson autour du Bassin.
- 7) *Ibid.* p. 120
- 8) M. Ragot, *op. cit.*, p. 22 indique que : «le 9 mars 1941, le secours national accordera gratuitement de la semence d'Hélianthus Tuberosus aux personnes qui se trouvent dans une situation difficile».
- 9) *Ibid.* p. 23 : «le 20 juin 1941, le jardinage a pris à Arcachon un tour utilitaire. Les légumes, ces nouveaux venus, ont délibérément chassé les fleurs. La culture de la pomme de terre a été intensifiée. Est-il légume plus utile ?
- 10) Archives municipales de La Teste.
- 11) Témoignage de Marie Bartette, supplément du *Journal d'Arcachon* année 1966-67, cité par J. Ragot, *op. cit.* déjà cité p. 7.
- 12) *Ibid.* p. 23 : «3 août 1941, le séjour d'estivants est interdit dans une zone comprise entre la côte et une ligne parallèle à celle-ci et située à 12 km d'elle».
- 13) Sur le document publié par M. Ragot pp. 34 et 35 (*op. cit.* déjà cité) et dans *Sud-ouest* du 1^{er} septembre 1995, le groupe des FFI est photographié

devant l'immeuble de la Kommandantur qui deviendra plus tard commissariat de police avant d'abriter la bibliothèque municipale à l'étage puis siège du syndicat d'initiatives au rez de chaussée.

- 14) Jacques Ragot, op. déjà cité, p. 34 et 35. Sur la photo qui illustre cette référence, M. Vareilles est en uniforme de l'Armée de l'air. D'autre part, J. Ragot signale dans *Sud-Ouest* en 1977 que M. Vareilles fut maire de La Teste de 1944 à 1945 jusqu'à l'élection de M. Clément Ramon. Dans *Sud-Ouest* du 2 septembre 1995 déjà cité, Vareilles fait partie du groupe de résistants qui, dans la nuit du 22 au 23 août 1944, investirent le camp de Cazaux.
- 15) J. Ragot, op. déjà cité, p. 25 : «1^{er} août 1942, la collecte des cheveux a bel et bien commencé. Des sacs sont envoyés aux coiffeurs pour recevoir les poils de toutes dimensions et de toutes couleurs».
- 16) Dominique Veillon, *Images de la France de Vichy*, p. 109.
- 17) Un de ces vergers était situé à l'emplacement de l'ancien «Codec» où un Espagnol nommé Pérez fait pousser fruits et légumes sur un vaste terrain (plan n° 1/7) ; en outre, à la place de la galerie de la Palu se trouvait une belle vigne dont nous avons encore quelques bouteilles baptisées «vin de Craste douce». C'était le chemin qui menait à ce lieu dit. Sans doute la dernière cuvée datait de 1975, car les travaux de la voie rapide en 1975 ont détruit ce vignoble appartenant à M. Mars.
- 18) J. Ragot, op. déjà cité, pp. 30, 31, 32, 39. J. Dubroca, *Sud-Ouest* du 1^{er} septembre 1995 et du 2 septembre 1995 déjà cités. M. Boyé, *Bulletin de la S.H.A.A.* n° 84 p. 50 à 60, *Bulletin de la S.H.A.A.* n° 38 pp. 34 à 38.
- 19) J. Ragot, op. déjà cité, p. 61.
- 20) Propos recueillis par Marie Berurier, *Sud-Ouest* du 16 septembre 1987 : Marcel Couderc a contribué à déminer Arcachon et ses environs d'août 1944 à 1947 : «Près de 3.000 hommes ont été réquisitionnés pour cette tâche en comptant les prisonniers allemands. Beaucoup y sont restés».
- 21) Un dépôt d'obus a été découvert au Cap-Ferret dans un blockhaus en juillet 1993, que les démineurs ont fait sauter le 5 juillet, *Sud-Ouest* du 4 juillet 1993 et 6 juillet 1993.
- 22) *Bulletin de la S.H.A.A.*, pp. 20 à 29, M. Jacques.

LE PRINCE ET L'ARCHITECTE HISTOIRE DE LA VILLA SAINT-YVES

Elégante demeure de la rive arcachonnaise, Saint-Yves (cliché de couverture) n'aurait jamais été conçue sans le talent conjugué de deux personnages : le prince de Broglie et l'architecte Jean Arnaudin.

Le cadastre de La Teste mentionne dès 1846, au 22 bis, une propriété au nom de Durand, débitant de tabac. En 1865, un bâtiment figure sur le plan Régnault à cet emplacement, ce qui semble être les vraies premières traces de la villa⁽¹⁾. Par ailleurs, *l'Almanach d'Arcachon* de 1864 nous indique que la famille de Bethmann – des négociants – est propriétaire des lieux. Peu de détails subsistent sur la période 1866/1881. A cette dernière date s'effectue la vente de John Gastarau à Mme Louisa Eshaw.

Le 6 avril 1888, un nouvel acte est passé entre Mme Blanchy et le baron Jean Sambucy de Sorgues, rentier à Toulouse. C'est à cette époque que s'opère une refonte complète de la villa.

En octobre 1889, le journal *L'Avenir d'Arcachon* signale dans ses colonnes la présence de la Comtesse de Clary, fille du général Prim, rendu célèbre par ses campagnes contre les Carlistes et sa participation aux guerres du Maroc et du Mexique⁽²⁾.

Le 18 juin 1904, «*Saint-Yves* est acquise par Mme Jeanne Tricaud, ex-artiste lyrique et compagne du prince Auguste de Broglie Revel». Ce dernier, fils de Henri Louis César Paul de Broglie-Revel et de Laure Marie Louise Sophie Virginie *Geneviève* de Clermont-Tonnerre, était né le 22 août 1878 à St-Georges d'Aunay (Calvados)⁽³⁾ et semblait alors particulièrement séduit par Arcachon puisque, l'année précédente, il avait loué, en Ville d'Hiver, *Les Mimosas*.

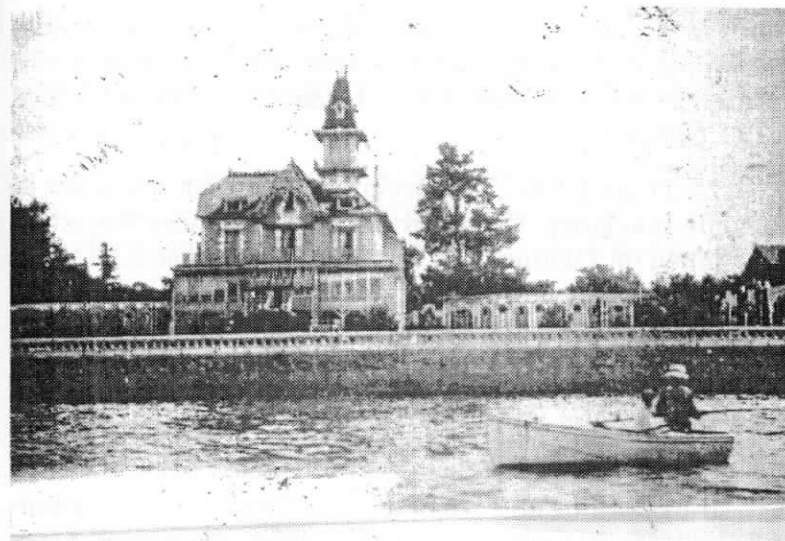
Saint-Yves fera l'objet d'une série de transformations dont les principales s'échelonnent d'août 1904 à juin 1908. A cet effet, le prince de Broglie-Revel fait appel à l'architecte Jean Arnaudin, l'un des plus talentueux hommes de l'art de la station.

L'ŒUVRE D'ARNAUDIN

Né à Bordeaux le 24 juin 1875, muni de son diplôme, Arnaudin s'était installé à Arcachon en 1898 et avait ouvert son premier cabinet rue Thomas Illyricus. Il était alors parti à l'assaut d'une ville où le marché était en quelque sorte monopolisé par l'architecte Marcel Ormières ; au style conventionnel de son omniprésent concurrent, Arnaudin allait opposer une démarche plus sobre qui déboucha sur un nouveau style balnéaire dans le traitement des maisons, reflet toutefois d'un certain classicisme. Cette conception personnelle devait lui valoir, les années passant, une belle clientèle.

Saint-Yves, dont les travaux furent achevés le 23 juin 1908, fut pour Arnaudin un tremplin idéal. Les aménagements menés à leur terme démontrèrent un démarquage total vis-à-vis de tous ses confrères arcachonnais. La tour-belvédère posée sur une toiture anglo-normande à «museau cassé» constitua une première surprise ; l'intérieur en réserva d'autres.

L'entrepreneur Blavy mena le chantier conjointement avec celui du Théâtre du Casino (décembre 1904-juillet 1905). Le sculpteur-staffeur Charles Dartigues composa les



Saint-Yves en 1924



Saint-Yves en 1965

staffs intérieurs, Chauffrey, maître-verrier de Bordeaux, réalisa les vitraux du jardin d'hiver et de l'escalier, enfin les ateliers Scierers exécutèrent les ferronneries des grilles et des portails.

Le 27 août 1907, une première réception inaugura la nouvelle résidence. Cinq jours auparavant, une fête avait été donnée en l'honneur de la visite d'Alphonse XIII et de son épouse Victoria Eugenia.

La nouvelle villa fut le sujet d'un copieux article de *L'Avenir d'Arcachon* ; son rédacteur Emile de Gabory fournit à ses lecteurs une description détaillée des nouveaux aménagements.

Il passe tout en revue : d'abord l'étonnant parc planté de palmiers et de bananiers qui domine l'entrée ; le corps central de la villa avec un jardin d'hiver et ses deux rotondes, le décor de vitraux aux motifs de fleurs et de papillons. L'intérieur est saisissant, garni de fontaines, de rocailles artificielles, de statues, de plantes exotiques. L'escalier franchi, on accède dans le hall voulu par le prince en hommage à sa future épouse, ex-artiste lyrique ; en effet, ce hall est conçu comme une scène de théâtre : surélevé, il est éclairé par une multitude de lampes qui illuminent plafond et corniches. Une attention particulière est portée à la profusion de motifs qui ornent les staffs, les panneaux traités dans le style Louis XVI avec des scènes de jardins, des fleurs et des oiseaux, des rubans et des profils de femmes, des guirlandes de lierre, etc...

Avant de poursuivre, le journaliste retient l'effet *Crystal Palace* dû à l'utilisation sans restriction des miroirs et des verres biseautés.

Le rez-de-chaussée, qui s'ouvre sur la mer, cerné par une galerie aux 280 vitres, comprend différentes pièces de réception : à gauche, la salle à manger, le salon aux motifs rappelant le hall au centre et, à droite, le cabinet de travail du prince dont les vitrines recèlent une collection unique d'oiseaux et de souvenirs de voyages.

Les locaux de service sont répartis dans l'entresol : cuisine, office, salle à manger du personnel et chambre des moteurs électriques de Dion qui alimentent les 400 lampes de la villa.

Le premier étage offre les chambres de maîtres, dont une de 11 mètres sur 5 de large bat, aux dires du journaliste, celle de la comtesse Sololeswska, villa Magala : 11 mètres seulement !

Le second étage est occupé par cinq chambres de domestiques, la garde-robes et la lingerie. Par l'escalier principal, on accède à la tour, haute de 23 mètres, qui permet de découvrir un panorama unique entre mer et forêt. Enfin, écuries et remise sont situées de l'autre côté du boulevard.

LE PRINCE ET SAINT-YVES

Le prince de Broglie-Revel partageait alors le temps que lui laissaient de nombreux périples entre son château de Loroy, dans le Cher, et *Saint-Yves*. Ce qui ne l'empêcha pas, le 10 octobre 1908, de se rendre acquéreur d'une vaste parcelle dans le nouveau quartier des Abatilles, achetée à la famille Johnston⁽⁴⁾.

Le 7 août 1912, à la mairie du 7^e arrondissement à Paris, était célébré le mariage du prince et de Jeanne Tricaud, de neuf ans son aînée, suivi d'une réception dans les salons de l'hôtel de Broglie, avenue Charles Floquet.

À l'aube de 1914, le prince et la princesse de Broglie décidaient de nouvelles modifications pour *Saint-Yves*, avec un réaménagement complet du second étage et, de juin à septembre, louaient la somptueuse demeure de la famille Prom, sise boulevard de l'Océan.

Pourtant, au printemps 1917, le prince de Broglie décida de se séparer de *Saint-Yves*, conservant toutefois les annexes qui, après transformations, devinrent son ultime demeure : la villa *Francia*.

Saint-Yves fut acquise par un riche entrepreneur de travaux publics du nom de Thévenot qui, dans le même temps, acheta les deux villas adjacentes : *Les arbouses* et *Petit Meyran*, pour les démolir, dégagant ainsi un parc conséquent pour sa nouvelle résidence.

Ce nouveau jardin, face à la mer, fut doté d'une série d'arcades, alors en vogue, et d'une rambarde Trianon surplombant le mur de la plage. Les nouveaux jardins donnèrent lieu à de fastueuses réceptions dansantes durant l'été.

1937 : nouvelle vente de *Saint-Yves*, rachetée cette fois-ci par la famille Courbin qui, jusqu'à nos jours, maintient une tradition de rénovation fidèle aux conceptions d'origine.

LA FIN DE L'ARCHITECTE

Six ans auparavant, le 15 décembre 1931, l'architecte Jean Arnaudin était décédé d'une congestion cérébrale, à l'âge de 56 ans, rue du Tondu à Bordeaux.

Ce fut la princesse de Broglie qui s'occupa de sa succession, pour le moins difficile. Arnaudin, amateur de belles voitures – il possédait un coupé Delage et une Rochet-Schneider – mais aussi de jolies femmes, laissait en effet un important passif. Il est vrai aussi que, ne voulant pas céder au populaire style néo-basque des années 1920, il avait connu, avec son classicisme un peu dépassé, une baisse sensible des commandes. Et en 1932, on procéda à la vente lamentable de son cabinet d'architecture *Villa de France* à Arcachon.

Néanmoins, intact, le souvenir de cet homme de l'art reste attaché à la villa *Saint-Yves*.

LES DERNIÈRES ANNÉES DU PRINCE

Le 23 octobre 1945 à Arcachon, Auguste de Broglie épousa en secondes noces Fanny Louise Tricaud, la nièce

de sa première femme décédée quelques années auparavant. Difficile à cerner, la personnalité du prince, d'un caractère ombrageux mais avenant, est marquée par un réel éclectisme : en effet, figuraient au nombre de ses passions la science et les techniques, la politique et le cinéma.

C'est ainsi qu'il lança l'idée de créer à Arcachon des studios cinématographiques. Déjà, en 1922, le tournage du célèbre long métrage d'Abel Gance, *La Roue*, avait été une étape importante. C'est en 1926, dans une lettre adressée au journal local, que le prince de Broglie préconisa le montage d'un film publicitaire sur la ville et le Bassin et un concours public pour le choix du scénario.

Pour couvrir le coût financier de cette entreprise, il suggéra la participation des industriels, des commerçants et des riches hivernants. Le film, d'après lui, devait être une preuve visuelle servant à glorifier les sites, la luminosité unique du Bassin, ce qu'il nommait «le plus beau et le plus noble coin du monde». Hélas ! Ce projet ambitieux ne vit jamais le jour et Arcachon ne devint pas le «Hollywood de la Côte d'Argent».

Par une curiosité du destin, le prince de Broglie-Revel, quant à lui, connut une situation matérielle délicate à la fin de sa vie, comme son architecte préféré Jean Arnaudin. Il s'éteignit le 18 septembre 1955, dans une chambre de l'hôpital d'Arcachon.

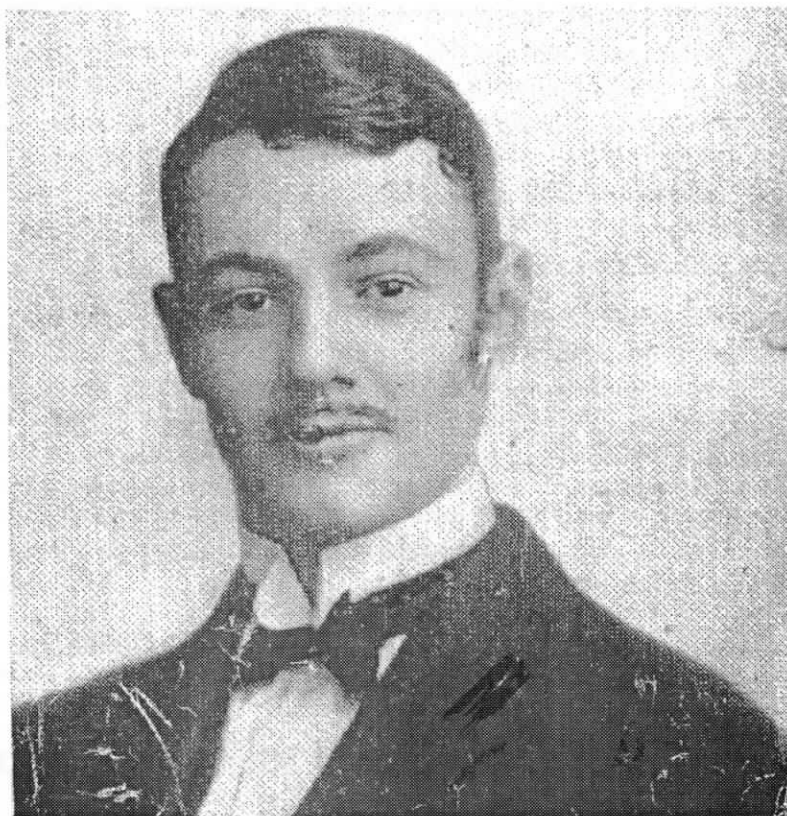
Il reste, pour notre plus grand plaisir, l'étonnant témoignage du 285, boulevard de la Plage, dont le belvédère n'a pas fini de scruter la mer.

Gilles BRISSONNEAU-STECK

Remerciements à M. et Mme Courbin, propriétaires de *Saint-Yves*, à M. André Pfilh (†) et au docteur Robert Fleury, qui eut la chance de connaître le prince de Broglie à la fin de sa vie.

NOTES

- 1) La numérotation de ce qui deviendra bien plus tard le boulevard de la Plage change à plusieurs reprises, au fur et à mesure du bâti construit.
- 2) Artisan avec Topète de la révolution qui renversa Isabelle II en 1868, Prim fut assassiné le 3 mars 1870.
- 3) Acte de naissance d'Auguste Marie Raymond Sosthène de Broglie-Revel.
- 4) Dans ce domaine acheté dans le quartier des Abatilles, équipé de vastes bâtiments et du matériel le plus sophistiqué pour l'époque, débuta bientôt une expérience intéressante. Il devint un important centre avicole et acquit au fil des mois une notoriété certaine : la ferme du prince de Broglie remporta en effet de nombreux prix d'honneur aux différents concours agricoles du Sud-Ouest pour l'exceptionnelle qualité des espèces présentées. Dès octobre 1912 y étaient élevés coqs, faisans, poulets et même des autruches ! *L'Avenir d'Arcachon* ne pouvait manquer d'inviter ses lecteurs à visiter pareilles installations.



Jean Arnaud, architecte à Arcachon de 1891 à 1930

SITES ET PIERRES DU PAYS DE BUCH

LES MONUMENTS AUX MORTS (I)

ANDERNOS

Une semaine seulement après la signature de l'armistice, le 18 novembre 1918, le maire d'Andernos Louis David propose au Conseil Municipal d'élever un monument «à la mémoire des enfants de la commune Morts pour la France», bien que «les circonstances ne permettent pas une construction immédiate» ; il émet l'idée de l'ériger sur la place dite du XIV juillet, ainsi dénommée car depuis longtemps la fête du village commémorant cette journée se déroule à cet emplacement⁽¹⁾. Le vote favorable est unanime.

L'architecte du département, M. Gervais, établit un premier projet, dont la dépense serait supérieure à 45.000 francs. Pour la construction du monument, il prévoit de faire venir 34 tonnes de granit de Bretagne. En séance du 27 octobre 1920, tous les élus suggèrent de le réaliser «en pierre dure et blanche, de premier choix, considérant que de nombreux monuments plus que séculaires, édifiés en plein air dans notre pays, ont pleinement résisté aux années».

En séance extraordinaire, le Conseil Municipal adopte le 29 mars 1921 le second projet de M. Gervais pour la somme forfaitaire de 27.500 francs. Le marché est attribué à

l'entrepreneur Abadie, qui doit s'entourer de maçons du pays pour la construction.

Les travaux sont aussitôt entrepris. De forme pyramidale, entouré de 8 bornes reliées par des chaînes, haut de 6,15 mètres, le monument est orné, sur la face principale orientée vers la route venant de Bordeaux, d'une palme en bronze dans laquelle est incluse l'inscription : *Pro Patria*.

Sur la face de droite figureront les noms des héros morts pour la patrie de 1914 à 1918. Il a été décidé, « *très à regret* », que « *seuls seront gravés sur le monument les noms de ceux dont l'acte de décès porte la mention Morts pour la France à l'exclusion de tels ou tels mobilisés qui ont trouvé la mort pendant qu'ils étaient au service* »⁽²⁾.

Le monument est achevé en octobre 1921. Il s'agit à la fois d'une « *création artistique originale, d'une grande beauté, et du plus grand monument de celui qui l'a conçu.* » Cependant, pour préserver sa base des chocs que pourraient occasionner la circulation publique, un crédit de 2.500 francs est voté le 25 octobre 1921 pour réaliser un trottoir en granit. S'y ajoute un crédit de 5.000 francs pour « *établir une véritable plate-forme gravée sur une largeur de six mètres embrassant toute la partie circulaire du monument, ainsi que le raccordement aux pattes d'oie des deux côtés de la route existante* ».

Au cours de cette même séance, au prétexte que « *cette cérémonie patriotique n'aurait point l'éclat voulu, par suite de la mauvaise saison et aussi (par) l'absence de la population balnéaire* » et qu'il « *conviendrait d'attendre les premiers jours du printemps* », il est décidé que l'inauguration aura lieu le 17 avril 1922, lundi de Pâques.

C'est en séance du 11 mars 1922 que le programme détaillé de cette inauguration et que la liste des invités sont arrêtés. « *Cette cérémonie doit avoir l'éclat désirable et être digne à la fois de la commune, de la beauté du monument et aussi de la mémoire de ceux dont le souvenir est consacré* ».



320. La Côte d'Argent — ANDERNOS-Jes-BAINS (Bassin d'Arcachon)
Monument élevé à la Mémoire des Morts de la Grande Guerre

(Collection Richard LAHAYE)

Messe pour les Morts, réception officielle des invités, Marseillaise, Salut au drapeau, défilé, bénédiction, Appel aux Morts, cantate par les enfants des écoles, décorations, couronne, discours du maire, puis... banquet. Le soir, illuminations, bal, salves... Pour la somme de 1.200 francs, tous frais payés, la musique est confiée à la fanfare-batterie de Saint-Médard, composée de 40 musiciens, dont 20 resteront pour le bal public du soir.

La liste des invités est impressionnante ; dans le désordre, citons : le Conseil municipal d'Andernos au grand complet, les présidents de sections de l'Union des Combattants, toutes les sociétés de la commune, les présidents et porte-drapeaux des sections d'Anciens Combattants de Lège, Arès, Lanton et Audenge, les maires des localités voisines, M. le Préfet de la Gironde, MM. les sénateurs du département, M. le colonel Picot, les députés, M. l'administrateur de la Marine, M. le conseiller d'arrondissement et, bien évidemment, l'architecte M. Gervais. De nombreuses invitations supplémentaires seront adressées dans les jours précédant l'inauguration !

Après la Seconde Guerre viendront s'ajouter sur la troisième face du monument les noms des Andernosiens ayant sacrifié leur vie pour la liberté de la France⁽³⁾.

Les inscriptions gravées dans la pierre ayant été altérées par les intempéries, une nouvelle inscription reprenant l'ensemble des noms sera réalisée. S'y ajouteront, sur une nouvelle plaque de granit apposée sur la quatrième face, les noms des jeunes de la ville tombés au cours de la guerre d'Indochine⁽⁴⁾.

Depuis 1922, de nombreux bâtiments sont venus encercler la place du XIV juillet – entre autres le marché municipal et une partie de la place a été aménagée en parking. La fréquentation autour du Monument aux Morts est devenue tellement importante qu'il a fallu récemment poser une seconde série de bornes reliées par des chaînes : il n'était pas rare de voir des vacanciers pique-niquer, assis sur la margelle du monument tandis que les massifs, régu-

lièrement fleuris qui l'entourent, étaient quotidiennement piétinés.

C'est pourquoi l'actuelle municipalité envisage le déplacement du Monument vers un lieu moins fréquenté et respecté comme il se doit, puisque dédié à la mémoire de nos prédécesseurs qui ont donné leur vie pour notre liberté.

Bernard EYMERI

NOTES

- 1) Cette tradition devait durer de nombreuses années, les "anciens" d'Andernos s'en souviennent encore.
- 2) 1914 : Eliès Valentin, Meynard Fabrice, Castaing Georges ; 1915 : Baudin Georges, Lalande Noël, Rongier André, Bret Fernand, Lalande Emile, Bertrande Louis, Laffitte Antoine, Lahaye Urbain ; 1916 : Seguin Maurice, Delort Fernand, Arnaud Isidore, Lalande Louis, Vinsac Joseph, Rebeyrotte Edmond, Bassibey André, Daubin Laurent ; 1917 : Blanc Alban, Lalande Emilien, Maurie Antoine, Ducamin Henri, Bernanda Edmond ; 1918 : Chauvin Jean-Baptiste, Meynieu Gervais, Daubin Raoul, Ducamin Jean.
- 3) Megge Roger, Magrin André, Baché Georges, Lahaye Jean, Nadau Joseph, Santurenne Pierre et Lagueyte Raoul.
- 4) Lafond André et Joséphin J.B. Clovis.



Monument construit en Granit de Bretagne.

Volume approximatif.

Partie inférieure

1 ^{er} marche, long. développée 11,20 x 42 x 30	1,452	
8 bornes base comprises ensemble	1,000	
3 anneaux de glais - ensemble.	4,000	
Plinthe en 8 blocs.	0,960	7,412

Partie supérieure

Base 4 blocs - ensemble.	1,675	
Gyramide 1 ^{er} anneau - 1 bloc.	0,665	
do 2 nd " fut -	2,044	
do sommet 1 bloc.	0,269	4,653

Cube total = 12,065

Lesquels 12,065 cubes x 2700^{Kg} = 32.575 Kilos.

Maçonneries pour fondations, en moellons durs et mortier de chaux hydr. de St. Astier additionné de ciment cube réel.

1 ^{er} anneau, développé 2,40 x 2,30 x 0,30 =	2,352
2 nd " 2,50 x 2,50 x 0,30 =	1,875
3 rd " 2,20 x 2,20 x 0,30 =	1,452
4 th " 1,90 x 1,90 x 0,30 =	1,082
5 th " 1,60 x 1,60 x 0,20 =	0,512
6 th " 0,70 x 0,70 x 0,40 =	0,196 = 7,469
Sous la 1 ^{re} marche 15,20 x 0,55 x 0,25 =	2,090

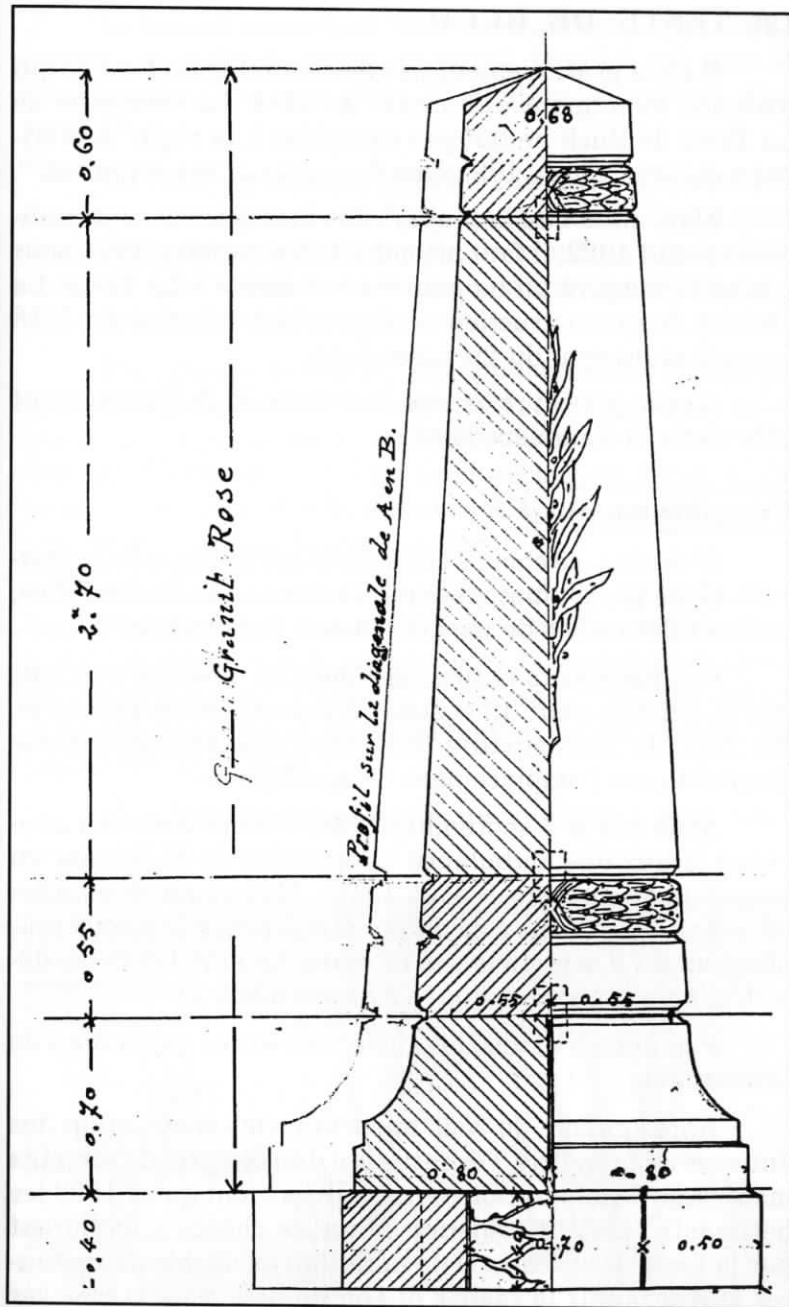
Cube total = 9,559

Le vide entre les maçonneries des fondations et le dessous des glais sera comblé avec de la pierre ou du ballast fortement pilonné.

Dessin à l'échelle de 0^m05^e par Mètre

Dressé par l'Architecte soussigné
à Bordeaux le 25 septembre 1920.

E. Germain



Archives d'Andernos

LA TESTE DE BUCH

Il n'y a pratiquement pas de commune en France qui n'ait son monument aux morts de 1914. La commune de La Teste de Buch ne fait pas exception à la règle : son tribut a été très lourd : 192 noms figurent sur le monument⁽¹⁾.

Mais alors que la plupart des monuments sont inaugurés avant 1922, il faut attendre le 9 novembre 1924 pour que soit inauguré un monument aux morts à La Teste. La décision de sa construction avait pourtant été prise dès 1918 (conseil municipal du 29 novembre).

A cela, plusieurs causes dont le mode de financement et le choix de l'emplacement.

L'emplacement

D'emblée, ce choix s'était porté sur la place de la mairie⁽²⁾. Cette place est occupée par l'ancienne Ecole des Filles, formant deux ailes de part et d'autre de la mairie⁽³⁾.

Ces bâtiments étaient rapidement devenus trop exigus et constituaient un obstacle à l'extension de la mairie. En 1911, la municipalité fait construire l'actuelle Ecole Gambetta sur l'emplacement du presbytère.

Mais dès le 4 septembre 1914, s'ouvre dans ces nouveaux locaux une ambulance (proposition de M. Sémiac au conseil municipal du 8 août 1914). Malgré les demandes réitérées de certains conseillers municipaux (conseils municipaux du 9 septembre 1916 et du 31 août 1917), sa désaffectation n'intervient que le 27 septembre 1917⁽⁴⁾.

Pendant ce temps, les anciennes écoles continuent de fonctionner.

Après guerre, le coût important de construction des annexes de la mairie, l'éventualité du réemploi de certains matériaux de démolition (entre autres), font qu'en 1923 les bâtiments existent toujours. Mais les choses s'accroissent par la force des choses. Il devient indispensable de restaurer et d'agrandir la mairie et l'on ne peut plus atermoyer quant à l'utilisation du legs Debrousse.

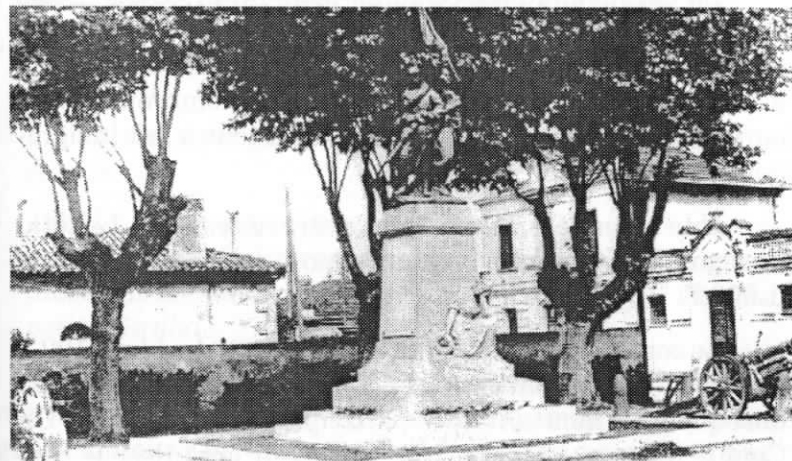
Le conseil municipal, dans sa séance du 4 juin 1923, autorise le maire à passer un traité de gré à gré avec M. Cherbonnier "puisque cette démolition s'imposait d'urgence"⁽⁵⁾.

En effet, un courrier daté du 2 juillet le presse à réaliser ces travaux, mais une note de service de l'appariteur municipal, datée du 2 décembre de la même année 1923, constate que le déblaiement des matériaux n'est toujours pas réalisé.

Par ailleurs, le conseil municipal qui avait décidé, par une délibération du 10 février 1924, l'adjudication publique de la restauration de l'hôtel de ville en un seul lot "étant donné l'urgence des travaux" (architecte Léon Drouyn), déplore, dans sa séance du 30 mai 1924, que la construction avance avec des lenteurs excessives.

Enfin, dans la séance du 26 septembre 1924, M. Mouliets, premier adjoint, faisant les fonctions de maire, "indique à l'assemblée qu'il y aurait lieu de s'occuper d'urgence de l'établissement d'une clôture". Les sculpteurs qui ont entrepris l'édification du monument se trouvant dans l'impossibilité de le faire.

Une carte postale atteste que le temps a manqué.



Le financement

Alors que le monument aux morts de la section de Cazaux, inauguré le 8 novembre 1925, semble le fruit d'une initiative locale (un comité dont le projet est présenté au conseil municipal le 30 avril 1925), la municipalité est dès le départ le maître d'œuvre du projet, notamment le premier adjoint, M. Mouliets (délégation de M. Dignac, député-maire : conseil municipal du 20 décembre 1919).

C'est d'ailleurs M. Mouliets qui, en tant que président du comité du monument, en fera la remise à la commune le jour de l'inauguration.

Elle fait le choix du financement par une souscription complétée par une subvention communale et d'une éventuelle aide de l'Etat (loi du 25 octobre 1919).

La raison en est dans doute double : d'une part, il est fait le choix d'un projet ambitieux et donc coûteux ; d'autre part, on veut sans doute associer la population à ce projet.

"Il est décidé que pour donner un caractère plus important à cette souscription, les conseillers présenteront eux-mêmes les listes dans les rues et quartiers qui leurs seront désignés" (conseil municipal du 8 février 1919).

La déconvenue est certaine pour M. Mouliets. Dans la séance du conseil du 7 février 1922, il déplore que "toutes les personnes qui avaient pris l'engagement de souscrire ne l'ont pas encore fait... (et) que de nombreux donateurs avaient souscrit pour des sommes tout à fait insignifiantes".

Une seconde souscription s'avère nécessaire. Le total des sommes encaissées se monte, en juin 1923, à environ 31.000 F.

Le conseil municipal fixe, en sa séance du 4 juin 1923, le prix du monument à ériger à 45.000 F environ et, par conséquent, le montant de la participation communale. Un "Comité du monument" est nommé pour organiser le con-

cours (on ne sait ce qu'il est advenu de la proposition de M. Expert).

Le choix du sujet est laissé aux concurrents (art. 3 du cahier des charges), mais "devra répondre à l'objet de l'article 1", c'est-à-dire "la construction d'un monument à la mémoire et à la glorification des enfants de La Teste morts pour la France (tant de l'armée de terre que de l'armée de mer)" (conseil municipal du 10 février 1924).

Les auteurs du projet retenus sont M. Buthaud, artiste statuaire à Talence, prix de Rome, et M. Chaveron, sculpteur à Bordeaux.

L'inauguration est fixée au 9 novembre 1924 pour éviter la coïncidence avec l'inauguration du monument de la ville d'Arcachon (conseil municipal du 26 septembre 1924).

Son organisation fait l'objet d'une délibération le 30 octobre 1924 et d'un arrêté municipal en date du 7 novembre 1924.

- 9h15 : rassemblement général aux allées Georges Clemenceau.
- 9h30 : réception à la mairie des invités officiels ;
- 9h45 : défilé avec musique, tambours et clairons ;
- 10h00 : service à l'église à la mémoire des Enfants de La Teste morts pour la France ;
- 11h00 : inauguration et dépôt de couronnes, place de la mairie ;
- 12h15 : banquet par souscription (15,50 F) dans la nouvelle salle des "Oeuvres sociales" à la mairie. "Une grandiose manifestation républicaine et patriotique" titre *La petite Gironde*.

Son reportage débute par une description du monument : "Le monument fait le plus grand honneur au distingué sculpteur Elie Chaviron. Des lignes vigoureuses et har-

dies, un fantassin s'appuie sur un marin qui brandit un drapeau. Au bas, une femme pleure, le visage caché dans ses mains..."

Alors que "les monuments décorés d'une statue sont très nettement minoritaires", celui de La Teste de Buch constitue un ensemble imposant, à la fois réaliste et allégorique. Antoine Prost souligne la polysémie de ce type de statuaire : "La couronne et même la palme peuvent marquer le deuil, et non la victoire" ; "Femmes éplorées ou radieuses dont on ne sait si ce sont des épouses, des mères, des Patries ou des Républiques" ; "Nous avons souvent rencontré des femmes drapées à l'antique, où nous inclinons à voir la République".

La figure féminine sur le monument de La Teste de Buch qui tient à la main palme et couronne, elle aussi "drapée à l'antique", est sans doute une figure allégorique, comme d'ailleurs les autres personnages du groupe, mais semble aussi faire écho au discours du colonel Picot : "Mais ne serait-ce pas une monstrueuse ingratitude que de ne pas associer à notre hommage les parents, les mères..."

Si le monument exalte quelque peu le patriotisme, les discours ne sont en rien militaristes. L'armée, en tant que corps, n'y est pas représentée (sont invités "les soldats et marins en permission").

La tonalité générale est au pacifisme. Sont exaltés aussi bien la paix universelle, à travers le plaidoyer pour la Société Des Nations. développer par M. Idoux, que la réconciliation au niveau local, à travers le discours de M. Dignac, député-maire, tel que le rapporte l'envoyé spécial de *La petite Gironde* : "Depuis 20 ans, il a travaillé à créer la concorde et la paix ; aussi se reprocherait-il de prononcer un mot qui put froisser les opinions d'un seul de ses concitoyens... Il les adjura de s'inspirer de leur sacrifice pour créer plus de concorde, de solidarité, d'union entre tous. Pour lui, tant qu'il lui restera un souffle de force, il s'emploiera à "porter la paix"..."

C'est une façon de rester fidèle au sacrifice des morts et des vivants (les anciens combattants qui ont survécu sont associés à l'hommage public, ils sont placés derrière le monument aux morts).

"Si la guerre recommençait, ils seraient morts inutilement" souligne le colonel Picot.

M. Dignac, en sa double qualité de maire et d'ancien combattant, se présente comme "l'ami, (le) compatriote, (le) camarade de combat". Il dit combien "l'amour du pays natal" rapprochait officiers et soldats. Selon lui, le monument "symbolise le sacrifice de tous les Français" et "l'hommage au clocher natal".

M. Idoux, pour sa part, salue au nom de la République "Les morts de la Grande Guerre à l'endroit où ils ont vécu".

Les enfants des écoles sont intégrés en bonne place à la cérémonie d'inauguration et à toutes les cérémonies du 11 novembre qui ont, avant tout, comme le souligne Antoine Prost, une dimension civique (fleurissement du monument et des tombes militaires notamment, que la commune, dès 1919 (conseils municipaux des 12 juin et 21 novembre), s'est engagée à entretenir.

Ce cérémonial est fixé dès la fin de la guerre (il est notamment encadré par des circulaires préfectorales). Il variera peu.

La journée se termine de façon moins solennelle : "L'après-midi, MM. Idoux, Picot et tous les invités ont assisté au match de football qui opposait la brillante équipe de La Teste au Club Athlétique Béglais".

Archives municipales de La Teste

SOURCES

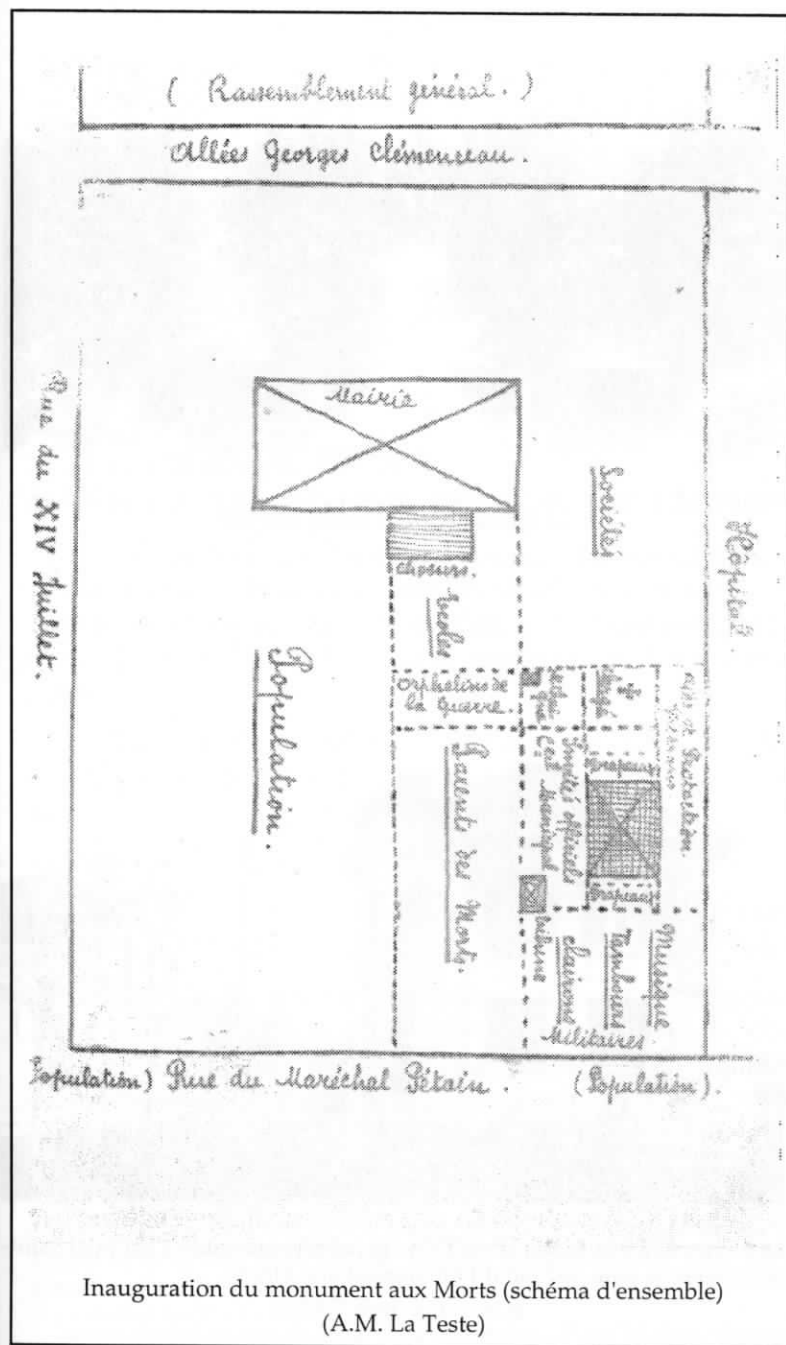
- Registres des délibérations du conseil municipal et des arrêtés municipaux (2 H 3 - 1 M 50 - 4 R 18, 19).
- Prost (Antoine), "Les monuments aux morts", dans *Les lieux de mémoire*, Gallimard, 1997.
- Rebsomen André, *Arcachon et ses environs pendant la guerre*, université de Bordeaux, Société Scientifique d'Arcachon, 1924.

NOTES

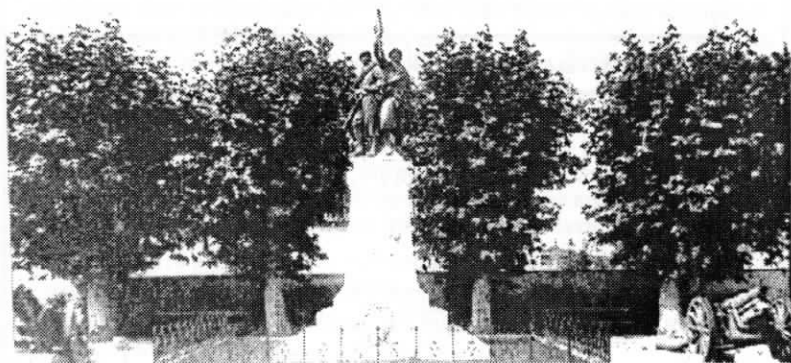
- 1) L'élaboration de cette liste fut longue et complexe. Une commission est créée par une délibération du 7 février 1922 pour "arrêter définitivement la liste officielle des noms des enfants de La Teste morts pour la patrie qui devront figurer sur les tables de marbre du monument". Antérieurement, une liste envoyée à M. Expert, le prix de Rome, dont le projet de monument avait été examiné à plusieurs reprises par le conseil en 1919, fait état de 153 morts et 22 disparus (selon Rebsomen, respectivement 141 et 21). Un rapport de la commission, présenté en séance du conseil municipal (10 février 1924), nous apprend que la liste n'a été close qu'au début de ce même mois de février.
- 2) Qui deviendra place du 11 novembre par délibération du 15 mai 1973.
- 3) Cette appellation fut donnée à l'Ecole de la mairie au moment de la restructuration de 1907 qui entraîne le regroupement des garçons à l'Ecole du Captalat.
- 4) Les remerciements de la Croix Rouge et des Dames françaises pour la mise à disposition de l'école sont présentés au conseil municipal dans les séances des 21 novembre et 23 décembre 1919.
- 5) Après une adjudication infructueuse où l'entrepreneur avait été le seul à présenter une offre, mais en dessous du montant fixé par la commission d'adjudication.



L'hôpital temporaire



Inauguration du monument aux Morts (schéma d'ensemble)
(A.M. La Teste)



Le monument aux Morts en 1925



Le monument aux Morts après 1934 : la poste se substitue à l'hôpital Saint-Aime comme toile de fond du monument aux Morts.

(Collection Jean TARIS)

TEXTES ET DOCUMENTS

D) - LE CARNET D'UN C DANS LA TRANCHÉE DU 144^E DE LIGNE*

Les lieutenants Ducasse, Castagnet et de Lucy m'ont invité à dîner. Nous nous installons sur une terrasse minuscule creusée à même la colline, à 100 mètres des Boches, mais de l'autre côté de la pente où sont leurs tranchées.

A nos pieds, la vallée s'endort dans le soleil couchant. Les clochers en ruine semblent se baigner parmi les dernières vagues d'un beau jour de printemps.

– On se croirait à Piquey, fait de Lucy...

Au même instant, une énorme marmite boche passe au-dessus de nos têtes, musicale comme un vol de grues.

Elle tombe devant nous, sur le village qui disparaît dans un bouillonnement de fumée noire. L'affreuse détonation emplît l'espace. Nos 120 répondent du coteau, en face. Les Boches continuent, et nous dînons sous ces arceaux de fer et de feu.

Castagnet prétend qu'il n'y a aucun danger, mais je regarde avec mélancolie ce qui reste d'une branche de merisier qui a été enlevée la veille, au-dessus de nos têtes, par un obus.

* Almanach de la Gironde 1914, texte communiqué par M. Max Baumann.

– Boyer a le trac, fait Ducasse.

– Vous appelez ça le trac, dis-je ; vous êtes modeste. C'est la peur, la peur superbe, grandiose, magnifique...

Dans un court silence, j'entends un coup de fusil aigu et fêlé, suivi de trois autres semblables. Des sifflements passent, prolongés comme des accords de guitare.

Mes amis ont un même cri :

– Germain le charretier !

J'interroge :

C'est un Boche à qui nos poilus ont donné ce surnom. C'est un enragé tireur, et ils le reconnaissent au son spécial de son coup de feu. Je n'y puis croire, mais les quatre coups recommencent, exactement pareils. Je suis bien obligé d'en convenir. Et je m'étonne :

– Il a un fusil différent des autres, alors ?

– Non, reprend Castagnet. Je croirais plutôt que c'est la place qu'il occupe dans la tranchée qui donne à son "pétoir" (c'est le mot usité) cette détonation toute personnelle. La déflagration de ses cartouches, la trajectoire de ses balles, trouvent à l'endroit d'où il tire certaines conditions d'écho et d'atmosphère qui en modifient le son normal.

C'est du Fenimore Cooper, va penser le lecteur.

En effet, nos Poilus, dans ces longs mois passés devant la mort et le mystère, ont acquis lentement la science instinctive du trappeur et du Mohican.

Leurs yeux qui, au début, dans l'obscurité, s'apeuraient au tremblement d'une feuille de betterave, savent aujourd'hui percer l'inconnu et démêler la vérité parmi les fantômes de la nuit.

Leur oreille exercée est devenue un microphone délicat qui saisit toutes les nuances du silence. Oh ! Le silence des tranchées !

Il faudrait la plume surhumaine de Maeterlinck pour

en dépeindre l'angoisse religieuse et funèbre. Le débutant est terrifié par l'éclatement du 130, annihilé par l'éruption du minenwerfer, qui fait vibrer la montagne sous ses pieds, soulève des torrents d'argile et de cailloux ; mais cela n'est rien auprès de la menace du silence, qui vous détrempe l'âme et vous ronge le cerveau.

Le silence, dans les tranchées, c'est un sorcier drapé de ténèbres, qui ramasse dans son manteau feutré toute la cohorte des épouvantes. Il réunit des bruits lointains de ferraille, des bribes de commandements, des battements d'ailes, des sifflets de locomotive, des cris de hibou et les apporte à votre imagination, qui les transforme en râles d'agonie.

Au lieu de dormir dans la sécurité bienfaisante et rare, on frissonne, l'œil fixe, la chair moite, jusqu'aux premières lueurs de l'aube.

Le commandant Petitjean-Roget me dit un jour :

– Venez, je vais vous présenter le capitaine X..., l'homme le plus brave de mon bataillon. Quand je fus devant ce héros dont on m'avait conté les exploits magnifiques, je lui demandai :

– Mon capitaine, vous est-il arrivé d'avoir très peur ?

– Oui, dit-il, durant ma première nuit de tranchées. Il faisait noir comme sous les voûtes de Padirac. Penché sur le talus, j'essayais d'apercevoir nos fils de fer, quand soudain, devant moi, l'air s'agita dans un frémissement infernal, suivi d'une atroce plainte.

Je retombai dans la tranchée, éperdu. Un de mes hommes demeurait, insouciant, sur la banquette.

– Tu as entendu, lui dis-je ?

– Oui, mon capitaine.

– Qu'est-ce que c'est ?

– Ça, c'est deux perdreaux qui se débinent.

J'aurais dû en rire, mais j'étais furieux !

La canonnade est finie. Germain le charretier s'est lassé. La nuit descend les marches roses du couchant. Une dernière détonation éclate tout près. C'est de Lucy qui vient de déboucher l'ultime bouteille de château Margaux car, pour ces héroïques agapes, mes amis ont mobilisé quelques vieux flacons.

Toute la magie rouge et blanche de notre petite patrie s'exhale par le goulot des bouteilles éparses. L'âme de nos vignes chante dans nos veines et, pour noter une heure si précieuse, je rime un sonnet nostalgique :

*Tandis que les canons font mugir les ravins,
Tes fils, dans la tranchée, ainsi que des termites,
O Bordeaux ! vont chanter tes femmes et tes vins,
Tes docteurs, tes savants, tes diables, tes ermites,*

*Tes chais, tes tonneliers, tes lois, tes échevins !
Bordeaux, nous acclamons au rythme des marmites
Tes jardins et tes docks, et jusqu'aux alevins
Qui vivent dans ton fleuve aux trésors sans limites.*

*Ton mascaret qui chante, en la splendeur des soirs,
Et tes Chartrons déserts où pleurent des yeux noirs,
Dans le cadre muet des balcons Louis XVI.*

*Salut Pauillac, Cérons, Margaux et Léognan !
Sous les obus germaines au souffle répugnant,
Bordeaux ! Nous saluons ta "Culture française" !*

Lucien BOYER

II) - Poème des Editions Francis SALABERT (1923)
communiqué par M. Gilles BRISSONNEAU-STECK

"Si d'Annunzio avait voulu

(Petit Poème franco-italien à la gloire de Gabriel d'Annunzio)

par LUCIEN BOYER

1

Si d'Annunzio avait voulu,
Lanturlu,
Après s'être emparé de Fiume,
Il obligeait les Autrichiens,
Les Polonais, les Ukrainiens,
A ne lire que ses volumes.
Si d'Annunzio avait voulu,
Lanturlu,
Qu'est-ce qu'ils auraient pris pour leur rhume!

4

Si d'Annunzio avait voulu,
Ravioli,
Distribuer quelques tatouilles;
Les soldats de Giolitti
Il en faisait des spaguetti.
Ouille, ouille, ouille, ouille (*bis*)
Mais d'Annunzio n'a pas voulu,
Macaroni,
Il fait des vers et pas des nouilles!

2

Si d'Annunzio avait voulu,
Perbaco,
Exploiter toutes ses conquêtes,
Il en aurait eu des trésors,
Plus de cent milliards en or!
Des diamants gros comme la tête!
Si d'Annunzio avait voulu,
Diavolo,
D'un seul coup il payait ses dettes!

5

Si d'Annunzio avait voulu
Pifferaro,
Rien qu'en relevant sa chemise
Et puis en soufflant *crescendo*,
Il éteignait le Vesuvio.
Puis au Nord dirigeant sa brise
Avec une force étonnante,
Asti spumante,
Il redressait la Tour de Pise!

3

Si d'Annunzio avait voulu,
Sancta Luccia,
Roucouler quelques sérénades,
Les femmes de tout l'Univers
Seraient venues les bras ouverts
A ses pieds crier: "Camarade"
Mais d'Annunzio n'a pas voulu,
Castapiana,
Il a peur de tomber malade!

6

Si d'Annunzio avait voulu,
Mortadella,
Être le héros qu'on acclame,
Funiculi, funicula,
Plus terrible encore qu'Attila
Il mettait l'Univers en flammes!
Mais d'Annunzio n'a pas voulu,
Gorgonzola:
Il a horreur de la réclame!

Voilà.

NOTES DE LECTURE

ANTHOLOGIE DES VOYAGEURS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS EN FRANCE, AUX XIX^E ET XX^E SIÈCLES (1815 - 1914)⁽¹⁾

J'ai dernièrement été sensible à une publicité parue dans la presse hebdomadaire qui montrait, sous le titre : «*En avril chez Bouquins, 1 + 1 = 3*», un vieux monsieur désabusé qui disait : «*1 + 1 = 3, c'est pas trop tôt !*». Je ne dirais rien de l'intelligence d'une telle annonce destinée à "offrir" un *Dictionnaire de la Bêtise* à tout acheteur d'au moins deux volumes de la collection *Bouquins*. En consommateur averti, tout le monde comprend que la commercialisation de ce dictionnaire a été un véritable échec et que son éditeur, plutôt que d'en pilonner les invendus, a préféré les utiliser à une opération promotionnelle.

Je me demande même jusqu'à quel point le publicitaire n'a pas pensé qu'avec son *Dictionnaire de la Bêtise* son annonceur visait la clientèle des imbéciles. Clientèle si vaste que ce professionnel de la publicité a fait précautionneusement ajouter un astérisque précisant : Dans la limite des stocks disponibles...

On n'est jamais trop prudent !

Bref, dûment muni de ma publicité, préalablement découpée dans mon magazine habituel, je me suis rendu dans une grande librairie où j'ai proposé au vendeur de me porter acquéreur de deux volumes de la collection *Bouquins*, dans le but de me voir offrir ce si intéressant dictionnaire, mais à la seule condition que dans ces volumes on parlât au moins un peu de ma ville natale d'Arcachon.

Après un quart d'heure de recherches, le vendeur a réapparu avec un grand sourire. Il avait ce que je cherchais : *Le voyage en France* en deux tomes. Le premier était sous-titré *Anthologie des voyageurs européens en France du Moyen-âge à la fin de l'Empire* et le second *Anthologie des voyageurs français et étrangers en France aux XIX^e et XX^e siècles*. Le premier édité en 1995 et le second au quatrième trimestre de l'année dernière. L'index de celui-ci renvoyait, pour Arcachon, aux pages 406 et 407. Compte tenu, d'une part, d'un prix loin d'être symbolique malgré un nombre de pages respectable, d'autre part, du fait que je considère comme beaucoup d'Arcachonnais tout ce qui s'est passé avant la création de ma ville comme contemporain du Déluge, et enfin, que la possession du *Dictionnaire de la Bêtise* m'indifférait et n'avait été qu'un prétexte pour entrer dans cette librairie, j'en sortais en ayant fait l'acquisition du seul second tome de cette certainement très intéressante anthologie.

Les pages 406 et 407 proposent donc la description par Hippolyte Taine d'une journée passée à Arcachon aux alentours de 1863-1865. Ces lignes sont extraites des *Carnets de voyage* d'un auteur dont on connaît surtout *Voyage aux Pyrénées*.

Arcachon est un village d'opéra-comique : un débarcadère rouge, jaune et vert, avec des toits retroussés en pavillon chinois, une lieue de plage couverte de trois rangées de cottages, chalets peints bordés de balcons, pavillons pointus, tourelles gothiques, toits ouvragés en bois colorié. Sur les collines de sable, à l'arrière-garde, entre les pins, sont

des chalets plus riches. Quantité étonnante de restaurants, chevaux, boutiques, tout cela est neuf et verni ; cela ressemble à une fête d'Asnières en permanence. Le mètre de terrain sur la côte se paye 15 francs ; il y a vingt ans, on aurait eu la moitié de la côte pour 2.000 francs.

Si Hippolyte Taine revenait aujourd'hui à Arcachon, il ne retrouverait pas la villa *Pepa* avec ses "toits retroussés en pavillon chinois", victime de la spéculation immobilière qu'il dénonçait déjà, il y a presque cent quarante ans. Pour le reste, peu de choses ont changé et la quantité de restaurants est toujours aussi étonnante que l'on est en droit de se demander s'il n'y en aura pas bientôt plus que d'habitants !

Mais cette anthologie est plus riche que veut bien le dire son index. Notre ville est encore à l'honneur dans le chapitre *Lieux nouveaux et techniques nouvelles*. Sous cette rubrique, on trouve en effet une reproduction quasi intégrale du *Guide pratique de l'étranger à Arcachon* publié par F. Dubarreau en août 1864. Et c'est encore vingt pages consacrées à Arcachon et précédées d'une présentation de cet ouvrage :

Ce Guide pratique de l'étranger à Arcachon exalte les mérites d'une ville qui symbolise toutes les conquêtes du second Empire : les techniques mises au service du confort moderne, tous les divertissements (casino, sports nautiques) des cures thermales, sans oublier, bien sûr, un cabinet de lecture. Un mur de résidences, princières, luxueuses, appartenant aux plus hautes personnalités du pays, flatteront [sic] la vanité des touristes en leur rappelant qu'ils passent leurs vacances dans le temple de la distinction et de la richesse...

Comme je le disais, le texte est presque repris dans son intégralité. Manquent cependant les belles illustrations du guide original qui n'ont pas trouvé grâce aux yeux des promoteurs de cette anthologie, contrairement à celles, très rares il faut en convenir, accompagnant d'autres documents. En fin d'ouvrage est proposée une rapide notice biographique qui nous apprend que Dubarreau se prénomait Fran-

çois, et qu'il était directeur du *Courrier de Dax*, ce que nous savions puisqu'il le mentionne lui-même sur la page de titre de son guide.

Il y a également dans cet épais livre un autre récit qui, sans concerner directement Arcachon, ne peut nous laisser indifférent. C'est le compte rendu par Maurice Martin, inventeur et chantre de la terminologie *Côte d'Argent*, qualifié ici de directeur-proprétaire du *Véloce-Sport*, "un des journaux cyclistes qui ont le plus fort tirage, la plus grande popularité et par suite la plus incontestée influence", d'un voyage de Bordeaux à Paris effectué en tricycle en août 1889. Ce n'est pas sans intérêt d'autant plus que l'ouvrage nous offre la possibilité de comparer avec un voyage effectué en 1843 dans l'autre sens et en malle-poste. Mais raconté, cette fois, par Victor Hugo, présenté comme ayant quarante-trois ans en juillet 1843. Tous les Français qui ont ânonné à l'école communale la célèbre poésie :

*Ce siècle avait deux ans ! Rome remplaçait Sparte,
Déjà Napoléon perçait sous Bonaparte...*

s'interrogeront avec moi sur la vraie valeur des titres et diplômes ronflants excipés avec fierté par les trois universitaires à l'origine de cette anthologie.

Dans son récit, Victor Hugo nous présente Bordeaux :

Bordeaux est une ville curieuse, originale, et peut-être unique. Prenez Versailles et mêlez-y Anvers, vous avez Bordeaux.

Est-ce un compliment ? Je n'en suis pas très sûr puisqu'il précise aussitôt :

J'excepte pourtant du mélange – car il faut être juste – les deux plus grandes beautés de Versailles et d'Anvers, le château de l'un et la cathédrale de l'autre.

Je ne sais pas ce que représenterait Anvers sans sa cathédrale, mais j'ai une petite idée de ce que pourrait être Versailles sans son château : quelque chose sans doute comme Montigny-le-Bretonneux...

Cette anthologie reste cependant attrayante et instructive. Elle offre un éventail intéressant du regard et des attentes des voyageurs en France entre 1815 et 1914, dont une partie non négligeable choisissait notre ville comme destination privilégiée. Sans doute, aurait-on pu y ajouter un texte de Charles Monselet qui, à travers *De Montmartre à Séville* et *Promenades d'un homme de lettres*, a laissé de bien beaux récits de voyage. Comme on aurait pu y retirer celui de Henrica Van Tets, exhumé en 1966 par les éditions Pauvert, au profit d'un extrait de Stendhal. Stendhal dont on comprend mal l'absence dans cette affaire et qui avait été encore plus admiratif que Victor Hugo, en écrivant dans son *Journal de Voyage de Bordeaux à Valence en 1838* que "Bordeaux est, sans contredit, la plus belle ville de France".

Jean-Pierre Ardoin Saint Amand

NOTE

- 1) Jean M. Goulemot, Paul Lidsky et Didier Masseau, *Le voyage en France, anthologie des voyageurs français et étrangers en France, aux XIX^e et XX^e siècles (1815 - 1914)*, Bouquins-Editions Robert Laffont, Paris-1997, 1.312 pages, 199 francs.



VIE DE LA SOCIÉTÉ

NOUVEAUX ADHÉRENTS

M. Pierre Desjardins (Arcachon), Mme Solange Delteral (Paris), M. Lucien Dupuyoo (Lège), Institut CGT d'histoire locale (Bordeaux), Association Mémoire d'Andernos-Bains, M. Yves Robert (Gujan-Mestras), M. Jean-Pierre Barrot (Arcachon), Mme Marie-Claude Carrille (St-Emilion).

ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ

A l'invitation de Radio Côte d'Argent, Michel Boyé a évoqué sur les ondes, en compagnie de Jean Dubroca le samedi 21 février 1998, les *Souvenirs* de Jean Paloc.

L'Association Historique des Pays de Branne et le Comité de Liaison des Associations Historiques et Archéologiques de l'Entre-deux-Mers a sollicité le concours de la S.H.A.A. pour la mise au point du troisième volume (Arcachon et les Landes) consacré à l'œuvre de Léo Drouyn.

Le 24 mars, Robert Aufan, qui représente par ailleurs la S.H.A.A. dans la Commission chargée de l'aménagement touristique de la forêt de Camicas et la Commission du tourisme à Pyla-sur-Mer, a participé à la première réunion du «Comité de gestion et d'orientation du site classé de la dune du Pilat».

Suite à sa contribution officiellement reconnue, notre société a été associée, le samedi 4 avril 1998, à l'inau-

guration de la signalétique de la Ville d'Hiver d'Arcachon ; elle était représentée par Mmes Keller et Rousset-Nevers et MM. Aufan et Boyé.

Enfin, la S.H.A.A. a participé au Congrès régional de la F.H.S.O. à Pont-du-Casse les 25 et 26 avril.

ERRATUM

Notre ami Pierre Labat nous signale deux «coquilles» dans le texte consacré aux limites de Certes : p. 87, dernière ligne, il fallait lire : «Le point A est situé sur la route Bordeaux-...» et p. 91, dernière ligne, «la poste du Barp, étant situé du côté de *Certes* presque en face de l'église».

PUBLICATIONS

La Fédération Historique du Sud-Ouest vient de publier trois nouveaux ouvrages :

- *Les Actes des congrès d'études régionales I-VII (1948-1954)* ; ce volume in 8° de 627 pages comble une importante lacune puisque les résumés des 6 premiers congrès n'avaient fait l'objet que de tirages confidentiels ronéotypés et que le texte intégral du congrès Luchon-Pau de 1954 n'était plus disponible (390 F. + 40 F. envoi) ;

- *Musées en Aquitaine (1947-1997)*, volume in 8° de 195 pages et 15 planches couleurs dans lequel Robert Coustet, à l'occasion du Cinquantenaire de la Fédération, dresse le panorama de l'activité muséale en Aquitaine au cours du demi-siècle écoulé (75 F. + 25 F. envoi) ;

- enfin, *Louis de Foix, Horloger, Ingénieur, Architecte de quatre Rois*, volume in 8° de 342 pages dû à Claude Grenet-Delisle (360 F. + 30 F. envoi).

Tous ces ouvrages peuvent être commandés par l'intermédiaire de la S.H.A.A.

A paraître prochainement dans la collection *Regards sur le Pays de Buch* : "Un drôle de pistolet à Arcachon : Henriette Caillaux ou autopsie d'un meurtre politique", par Jean-Pierre Ardoin Saint Amand.

Société Historique et Archéologique d'ARCACHON

CENTRE SOCIO-CULTUREL - 51 COURS TARTAS - 33120 ARCACHON

Bureau de la Société

Président d'Honneur

M. Jean VALETTE, Conservateur Général du Patrimoine

Président

M. Michel BOYÉ, 18 rue Icare - 33260 La Teste de Buch - Tél. 05 56 66 36 21

Vice-Présidente

Madame J. ROUSSET-NEVERS - 1 allée Dr Lalesque - Arcachon - 05 56 83 60 77

Secrétaire

M. Pierre GIRAUD, B.P. 27, 33115 Pyla sur Mer

Secrétaires-Adjoins

M. Jacques PLANTEY - 43 av. du Général de Gaulle - Arcachon - 05 56 83 12 74

M. Jacques CLÉMENS - 24, avenue Jean Cordier - 33600 Pessac

Trésorier

M. Robert AUFAN - 56 boulevard du Pyla - 33260 La Teste de Buch - Tél. 05 56 54 48 84

Trésorier adjoint

M. François THIERRY - 11 rue Bonlieu - 33610 Cestas - Tél. 05 56 07 62 52

Conseil d'Administration

Mme Rousset-Nevers - MM. Ardoin Saint Amand - Aufan - Baumann - Boyé - Brouste - Castet - Clémens - Eymeri - Giraud - Jacques - Labat - Labatut - Mormone - Plantey - Stefanelly - Teyssier - Thierry - Valette.

Contrôleurs aux comptes : MM. Jacques et Stefanelly

Membres honoraires : M. MARCHOU (Président fondateur)

M. RAGOT (Président Honoraire)

Pour tous renseignements, s'adresser au président ou au trésorier.

- 1) - **Les demandes d'adhésion sont à envoyer au président** qui les soumettra au bureau de la Société lors de la prochaine réunion. Elles devront être accompagnées de la première cotisation.
- 2) - **S'adresser au président** pour la rédaction du bulletin et les communications à présenter.
Les manuscrits insérés ne sont pas rendus.
- 3) - Il sera rendu compte de tout ouvrage dont un exemplaire sera offert à la Société.